

## CHAPITRE VI

# La population

La seule certitude que donnent les chiffres concernant l'évolution démographique à la Réunion, c'est qu'ils sont faux. Mais si les statistiques sont sujettes à caution, ce sont encore elles qui fournissent les données les plus vraisemblables. En dehors d'elles, on se heurte partout à l'imprécision totale, bien mieux : à l'horreur du précis. Pas de listes électorales dignes d'une foi totale, pas de recensement exact, bien entendu pas de classification d'après la race ou l'origine. Il est probable qu'il se trouve des gens sans état civil ; encore plus probable que d'autres en ont deux. Mais s'il est facile de contester les chiffres officiels, il est plus difficile d'en proposer d'autres à la place. Nous espérons cependant montrer que les résultats obtenus ne comportent qu'une marge d'erreur raisonnable, dont les conséquences pratiques sont relativement minimes.

### I. — L'ÉVALUATION DE LA POPULATION

On sait quel soin la Compagnie des Indes mettait à être renseignée sur le nombre de ses colons. Les Archives de la Réunion, celles du Ministère de la France d'Outre-Mer sont riches en inventaires précis. Si nous avons perdu la liste des vingt premiers colons, nous pouvons suivre, par contre, pour ainsi dire un à un, la lente progression des occupants. Les livres des navires nous donnent le nom des personnes débarquées ; les premiers actes de baptême et de mariage à Saint-Paul fournissent des indications précieuses. Le R.P. Barassin a pu ainsi reconstituer les effectifs croissants de la population et, au moins pour les débuts, l'identité de chacun. Nous savons l'existence en 1671 de 76 personnes dans l'île ; il y en avait 128 en 1674 ; le recensement de Firelin en 1690 mentionne 316, Boucher 734 en 1704, Hébert en 1708 835. Parat en 1711 parle de 1 024 et de 1 171 en 1713. Tous ces états sont minutieusement dressés par familles, énumérées avec leurs enfants et leurs esclaves.

Il n'y a aucune raison de suspecter la valeur de ces états. Il en émane, du reste, un air d'honnêteté évidente. Certes, des erreurs sont possibles, mais elles ne peuvent être que minimes dans une île où tout le monde se connaît et où l'arrivée de nouveaux colons constitue un événement.

Les recensements de 1715 à la Révolution sont déjà d'interprétation plus délicate. 7 500 habitants en 1732 — 8 153 en 1725 — 19 000 en 1763 — 35 000 en 1777 — 46 000 en 1788. Il n'est plus question pour l'Administration de connaître chaque personne. Les « Habitants » peuvent être « repérés » par leurs livraisons de café à la Compagnie ou par l'organisation de la milice ; mais l'état civil ne

concerne que les Blancs, les esclaves se multiplient sans contrôle et constituent vite 80 % de la population; or, leur maître payant un impôt d'après le nombre de têtes, a intérêt à en « oublier » dans ses déclarations, ceci sans parler des « marrons ». Les foules d'immigrants, au moment du « rush » du café, sont de plus en plus nombreuses, et l'exactitude de chaque recensement est invérifiable; force nous est donc d'admettre ces chiffres, faute de pouvoir en proposer d'autres.

La population a donc augmenté en 73 ans — de 1715 à 1788 — en moyenne de 609 unités par an, soit par l'excédent des naissances sur les décès, soit par l'excédent des arrivées sur les départs. Au taux de 2 % par an — chiffre déjà très fort — l'accroissement naturel au départ de la population de 1715 (1500 habitants), donnerait 6 112; cela ne suffit pas pour expliquer l'accroissement de 609 personnes par an. Mais les immigrants blancs et la traite y suffisent. M. Lougnon, après J. Hermann et d'autres, a publié des effectifs fragmentaires des arrivages de bois d'ébène aux Mascareignes: 113 en 1729 par le « Bourbon » et le « Mercure », 653 par la « Sirène », 237 Guinéens et 997 Malgaches par la « Méduse ». En 1730, 107 seulement, mais en 1731, 549 par le « Duc de Noailles », 126 par la « Légère » et cela continue..., non pas tous les ans, mais de façon suffisamment régulière pour expliquer l'accroissement par immigration (1). La natalité, par contre, est faible chez les Noirs, par suite du petit nombre de femmes. Mais il faut admettre l'accroissement rapide du nombre des enfants naturels métis. Pour les Blancs nous savons qu'à partir de 1718 chaque navire débarque son contingent d'immigrants: cadets venus spontanément faire fortune ou professionnels recrutés par la Compagnie (2).

A partir de 1767, date où l'Administration royale prend en mains la colonie, les recensements deviennent affaire officielle. Chanvalon, en 1804, évalue la population à 65 152 habitants qu'il classe en Européens, esclaves et affranchis de couleur. Ce chiffre implique une augmentation de 41 % sur 1788, soit 2,5 % par an; il serait dû en partie à quelques très fortes traites.

Les Ordonnances royales de 1833 et 1839 prescrivirent de noter les naissances, morts et mutations d'esclaves. Les municipalités durent tous les ans fournir des états détaillés de leurs communes, états dressés à l'aide des déclarations individuelles; tout cela reflétant une incontestable fantaisie.

C'est que, d'une part, jusqu'en 1841, le recensement servait à déterminer le montant du droit de capitation et des journées de corvée; il semblerait donc que, s'il y a fraude, ce soit plutôt pour dissimuler du monde. Au contraire, à partir de 1835, les maîtres déclarent brusquement beaucoup plus d'esclaves qu'auparavant dans la crainte d'être soupçonnés de traite clandestine: d'où un brusque bond des statistiques. Il n'y a, d'autre part, aucun état civil pour les esclaves et le maire s'en tient à la déclaration de l'« Habitant ». Nous pouvons, à bon droit, estimer que celui-ci ne notait pas scrupuleusement tous les enfants morts avant un an, ni toutes les naissances, dont il pouvait lui-même ignorer l'existence quand il avait plusieurs centaines d'esclaves.

A partir de 1841, le recensement fut, théoriquement, étranger à toute question d'impôt (3); mais il y a la négligence à s'informer exactement, la difficulté extrême d'obtenir des déclarations cohérentes de la part de gens qui ne savent pas lire et se méfient toujours des écritures; il y a aussi chez beaucoup, cette conviction que tout cela n'a guère d'importance et que l'essentiel est de mettre un chiffre vraisemblable: un chiffre vrai obligerait à un travail terriblement plus difficile, et pour quel résultat meilleur? Il faut

(1) A LOUGNON. Premières relations des îles sur la côte orientale d'Afrique. Bull. trim., t. IV, pp. 317-398.

(2) La plupart des historiens, s'inspirant du reste des mêmes sources, ou se copiant les uns les autres, admettent des chiffres sensiblement concordants, à part Maillard qui, dans un moment d'aberration, donne en 1724 12 550 habitants à une île qui certainement ne dépassait pas 3.000. Quelques hiatus bizarres cependant: d'après Bory de Saint-Vincent on compte 19.000 habitants en 1763 et d'après Pajot 25.000 en 1764.

(3) MAILLARD. Notes sur l'île de la Réunion t. I, p. 293.

vraiment n'avoir jamais quitté l'Europe pour ne pas comprendre que, sous le soleil des tropiques — et au XIX<sup>e</sup> siècle — tout cela ne prêtait guère à conséquence.

Les renseignements obtenus donnaient lieu à la publication par le « Gouvernement » d'un total croissant d'année en année. Nous pouvons considérer ces chiffres comme un ordre de grandeur, avec erreur de 10 à 15 %, tantôt en plus, tantôt en moins.

Tous ces résultats sont cohérents dans l'ensemble: ils affectent une courbe régulière, avec quelques crochets brusques parfois; ainsi, de 1832 à 1835, accroissement de 28 300 à 35 600 Blancs et hommes libres; de 1853 à 1854, accroissement de 115 600 à 129 100; Maillard explique ces bonds imprévus par des recensements plus exacts opérés par des gouverneurs plus scrupuleux.

A partir de 1848, des difficultés d'un autre genre se présentent; si les municipalités consciencieuses peuvent à la rigueur dénombrer les affranchis qui affluent vers les villes, il leur est bien difficile d'évaluer exactement la masse de ceux qui sont partis s'installer dans les « Hauts »; même de très bonne foi, beaucoup de naissances et de morts sont passées inaperçues — la plupart des mort-nés et des enfants de moins d'un an en particulier — et des morts ont figuré plusieurs années de suite sur les états. A cette cause, difficilement évitable, viennent s'en ajouter d'autres; la fraude électorale, surtout à partir de 1900, devient une institution; il est certain que des morts ont voté longtemps après leur décès; il a donc fallu adapter les listes de recensements aux listes électorales. Enfin, l'institution de l'octroi de mer en 1873, droit d'entrée sur les marchandises partagé entre les communes à proportion de leur population, devait pousser davantage encore les municipalités à gonfler leurs effectifs.

Toujours est-il que tous les ans, le Journal Officiel de la Réunion publie des dénombremments, avec le détail des naissances, mariages et décès (1). Tous les cinq ans environ, depuis 1861 des recensements généraux ont lieu. Le désaccord des diverses sources est parfois curieux. Le chiffre officiel est souvent moindre que les évaluations des chroniqueurs privés. En 1850, alors que le gouverneur parle de 100 071 habitants, Textor parle de 110 891 et Maillard de 129 700; il se base sur les multiples remarques qu'il a pu faire au sujet du camouflage des immigrants et sur les pourcentages officiels d'augmentation lorsque, par hasard, le gouverneur se montre tâtillon. En 1860, l'Administration publie l'effectif de 179 189; Rambosson n'ose que 166 000, mais Maillard ne craint pas d'avancer 200 000. Le cas le plus typique est celui de 1872 où trois dénombremments eurent lieu; le premier, effectué par les municipalités pour la répartition de l'Octroi de Mer donna un total de 212 576 habitants; le second, opéré en fin d'année par un gouverneur économe, aboutit à 182.676... Soit un écart de 32 359, c'est-à-dire de 17,6 %. Comme il se doit, les grosses communes s'étaient attribué les plus gros effectifs: Saint-Denis dut se résigner à passer de 42 119 à 32 452 habitants. Nous avons retrouvé dans les Archives départementales (2) un autre recensement de 1872 qui, soucieux avant tout d'une juste mesure, propose le chiffre de 193 362.

Tant bien que mal, les recensements se succèdent; ils indiquent nettement le recul de 1880 à 1896, puis la stagnation de 1897 à 1921; ils enregistrent l'ascension rapide qui l'a suivie. Si l'on peut, à bon droit, contester les totaux, il faut bien cependant constater qu'ils s'échelonnent grosso modo vers le dernier, celui de 1954, qui serre bien davantage de près la vérité.

Le recensement de 1941 a été conservé dans le détail, par localités, hameaux et îlets. C'est un instrument de travail précieux. Celui de 1946 ne comporte que des fiches individuelles, et le résultat par communes publié par l'I.N.S.E.E.

(1) M. PELLIER (I.N.S.E.E. La situation démographique à la Réunion, brochure ronéotypée, p. 8) déclare que, sauf en 1881 et 1887, aucun recensement ne fut entièrement nominatif, jusqu'en 1946 exclu. Certaines catégories de personnes ne donnaient lieu qu'à un simple comptage (élèves des lycées, soldats, malades hospitalisés, etc...).

(2) Documents non encore classés en 1953.

n'offre guère d'intérêt géographique, la distribution par localités ayant à jamais disparu (1). Il fut opéré très consciencieusement; tel maire visita personnellement toutes les maisons de sa commune; des agents passèrent dans toutes les cases de l'île et dressèrent la liste de ceux qui avaient été présents tel jour. Cependant, beaucoup d'erreurs involontaires se glissèrent, les gens pouvant fort bien ne pas se rappeler exactement qui avait dormi chez eux telle nuit: plusieurs personnes furent certainement comptées en deux endroits différents, les lycéens, par exemple, ou les soldats, ou les hospitalisés. Faible erreur en face d'un inconvénient majeur: pour éviter les abus dus à l'octroi de mer, on crut habile de ne délivrer aux habitants leur carte d'alimentation que contre un récépissé de leur bulletin de recensement. C'était pour chacun — et pour chaque commune — une forte tentation de multiplier les bulletins fictifs d'enfants, de mort-nés, de personnes absentes, de gens habitant au fond d'îlets lointains. Le contrôle reposait sur les autorités communales qui, au point de vue électoral comme au point de vue financier, avaient, nous le savons, intérêt à grossir le chiffre de la population. L'emploi, pour la première fois, du bulletin individuel, comportait en outre de gros risques d'erreurs dans une population illettrée, hostile à l'indiscrétion de l'Administration, ne voyant pas l'utilité d'une semblable enquête.

Le résultat global — 241 708 — impliquait une augmentation de 21 000 en cinq ans, soit 4 200 par an. C'était beaucoup en pleine guerre, avec de sévères restrictions alimentaires — et même la famine — et la forte mortalité de l'époque. Il y avait donc de fortes raisons de douter de la valeur du résultat; les auteurs mêmes du rapport sur le recensement sont sceptiques sur sa valeur absolue (2).

Le recensement de juillet 1954 fut tout autre. La colonie était devenue département, le personnel était plus nombreux, mieux formé; les allocations familiales, les prestations de Sécurité sociale avaient appris aux gens l'utilité des déclarations exactes, en particulier en matière d'état civil; de nombreuses campagnes, celle de la D.D.T. case par case, celle de la révision des listes électorales par des spécialistes venus de la métropole, avaient habitué les mairies aux enquêtes; la création des services de la population et de la Santé avait nécessité un contrôle plus strict de l'état civil. Les opérations mêmes du recensement furent accomplies avec le maximum de rigueur et sous le contrôle de l'I.N.S.E.E.

Nul ne prétend que toutes les erreurs furent bannies; mais très certainement elles furent minimes, et le résultat fut étonnant. Alors qu'en partant du recensement de 1946 pour base, et en additionnant les excédents annuels et très certainement véridiques de 1946 à 1954 — soit 49 309 — on s'attendait à un total de 291 015 habitants, le recensement annonçait 274 370. Il manquait 16 645 habitants.

C'est essentiellement dans la valeur du recensement de 1946 qu'il fallait rechercher les raisons de cet écart, puisque les données de l'état civil 1946-1954 étaient pratiquement exactes, et que des raisons trop évidentes avaient poussé au gonflement des effectifs de 1946. Les services de la population durent réviser tous leurs calculs démographiques (3). En enlevant au chiffre de 1954 l'excé-

(1) Aussi avons-nous demandé et obtenu que le recensement de 1954 soit à nouveau publié — dans l'île à tout le moins — par sections de communes, localités et îlets. Nous avons là une très belle base de travail pour l'étude du peuplement et de la densité actuelle. Malheureusement les limites des localités de 1954 ne correspondent que rarement à celles de 1941, leur comparaison exige une gymnastique où souvent entre une part de probabilité; parfois, toute comparaison est impossible: 435 circonscriptions en 1954, contre 441 en 1941, la plupart du temps non superposables, n'ayant ni les mêmes limites, ni les mêmes superficies, et le plus souvent sans indication de limites et de superficie. En tout cas, aussi bien pour les Services de la Population et de la Santé que pour ceux de l'Éducation nationale, ou des Contributions directes il est très utile de posséder le détail de la répartition des habitants.

(2) I.N.S.E.E. Bull. mensuel de statistique d'Outre-Mer, n° 13, 1<sup>er</sup> août 1950.

(3) ROUQUIÉ et MOUSNIER-LOMPRIÉ. La situation démographique à la Réunion. Revue de la Chambre de Commerce de la Réunion, n° 8, août 1955, pp. 395-400.

dent de 1946-1954 on arrivait pour 1946 à un total rectifié de 225 387. L'erreur en plus avait été de 7,5 % — ce qui, somme toute, était minime. Mais il en résultait — fait plus grave — qu'en huit ans, la population avait augmenté de 21 % (1).

En réalité une fissure demeure dans l'argumentation des services de la population; il n'est pas sûr que le nombre réel des excédents de naissance soit celui calculé par ces services. Ceux-ci ont dû reproduire le nombre d'actes d'état civil fourni par les communes sur le vu de leurs listes de registres; or, ces communes n'ont pas toutes songé à soustraire les reconnaissances et les légitimations, englobées dans le total des « naissances ». Des rectifications ont été faites ultérieurement dans la mesure du possible par le service de la population.

Les conseils de révision peuvent nous faire toucher du doigt les inexactitudes et l'« à peu près » des dits états civils. En 1946, d'après le recensement il y avait 11.948 jeunes hommes entre 15 et 19 ans. Ces cinq années forment militairement les classes 1947 à 1951. Or, les conseils de révision de ces années fournissent les résultats suivants:

Recensés .....	13 438
Examinés .....	8 546
Bons absents .....	4 600
Rayés et divers .....	293

ce qui prouve:

1°) que les listes d'hommes à recenser, faites d'après l'état civil, montrent une différence de 1 490 avec le recensement.

Ces 1 490 hommes en supplément sont probablement des « doublures » d'enfants réellement nés, mais inscrits plusieurs fois: pour leur naissance d'abord, pour leur reconnaissance ensuite, puis peut-être leur légitimation. L'inverse arrive aussi: sur quelques illettes en marge du monde, les fonctionnaires créoles qui y vont parfois en mission racontent des histoires pittoresques: témoin ce jeune homme qui, hostile à la vie de caserne, alla se déclarer mort à la mairie du Guillaume, en feignant d'être un ami du défunt, et qui fut fort étonné lorsqu'on lui répondit qu'il était un farceur; le jeune homme en question, n'ayant jamais été déclaré à sa naissance, « n'existait pas » et ne pouvait donc mourir.

2°) que 37,1 % des recensés ne se sont pas présentés, ce qui prouve que le compte des décès ou des changements de domicile est tenu de façon fantaisiste dans l'île.

S'il est évident qu'il y a fraude pour les recensements, nous ne pensons pas, au contraire, qu'il y en ait dans la tenue de l'état civil. M. Revert signale dans sa thèse sur la Martinique (p. 472), qu'il y aurait intérêt à vérifier si le nombre récapitulatif à la fin des registres d'état civil correspond au nombre réel des actes enregistrés. Or, chaque fois que nous avons eu l'occasion, à la Réunion, de comparer ces chiffres, ou de nous reporter de la table récapitulative à un acte déterminé, nous avons constaté la parfaite concordance des deux nombres. L'erreur se trouve dans l'attribution aux reconnaissances et légitimations de numéros d'ordre compris dans la liste des naissances. Un enfant déclaré, puis reconnu, puis légitimé, figure donc sous trois numéros dans l'état civil de beaucoup de communes, mais pas de toutes. Et les reconnaissances étant beaucoup plus nombreuses depuis 1947 à cause des allocations familiales, nous ne sommes pas éloignés de penser que le fameux excédent de 49 309 leur doit peut-être beaucoup. Il n'est pas sûr que ce soit

(1) Le résultat confirmait, d'autre part, ce que nous avons toujours pensé, à savoir que les fraudes réunionnaises ont toujours été plutôt faibles en face des fraudes antillaises. En effet, le recensement de 1954 montrait que si la Réunion avait dû réduire ses effectifs de 16 645 habitants, elle était quand même toujours excédentaire, tandis que la Martinique perdait 22.000 et la Guadeloupe 49.000 habitants sur le recensement de 1946, déjà lui-même déficitaire, pour la Guadeloupe, par rapport à 1936. Du coup, la Réunion devenait la plus peuplée des trois vieilles colonies.

dans un but électoral ou pernicieux, mais il est tentant, avouons-le, d'user du procédé.

En revanche, les erreurs sont nombreuses, de par l'insouciance, surtout, d'une population fantaisiste et indépendante. L'inspecteur du Travail a vu, en 1950, un livret de famille où figurait un seul enfant, alors que la famille en avait cinq. Si un enfant qui paraît avoir dix ans en déclare quinze, c'est parfois qu'il est sous-alimenté, mais ce peut être aussi parce qu'ayant vraiment dix ans, il a pris l'identité d'un frère aîné défunt dont le décès n'a pas été déclaré. Tout ceci, impensable en Europe, paraît assez naturel, ou du moins inévitable sous les Tropiques. La départementalisation, qui amène avec elle une bureaucratie envahissante mais minutieuse, doit mettre fin à ces aimables fantaisies.

Nous donnons ci-joint une courbe de la population de l'île depuis les origines; approximative, elle ne reflète pas moins les diverses phases et vicissitudes du peuplement. L'essor dû au café y est net, mais il s'avère que le « rush » de la canne est plus impressionnant encore. Le léger recul dû à l'arrêt de la traite, le marasme des années 1880-1920 y apparaissent clairement; puis l'essor reprend, surtout en raison du peuplement des Petits Blancs dans les Hauts sous le Vent, et la courbe remonte en une flèche dont la verticalité est, hélas, inquiétante, car en fin 1958 la population atteignait 320 000 habitants (Fig. 32).

## II. — LES ASPECTS GENERAUX DE LA DEMOGRAPHIE

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les soucis démographiques hantent les esprits à la Réunion. Le docteur Lacaze en 1880, le docteur Merveilleux en 1900-1901, le docteur Mac-Auliffe en 1905, s'étaient intéressés à la question et avaient cité des chiffres remontant même au Second Empire. Les deux faits essentiels à la Réunion, sur ce sujet, sont l'impossibilité d'obtenir des données sérieuses avant 1948, et la lame de fond démographique depuis la dernière guerre (1).

### 1. - La mortalité.

Sur les données démographiques à la Réunion avant la départementalisation, nous ne pouvons fournir que des grandeurs approchées. Comme dans tous les pays tropicaux, la mortalité y était très forte par suite de l'insuffisance des médecins, de l'ignorance des précautions hygiéniques élémentaires; les préjugés les plus moyenâgeux ou africains, les tisanes d'herbes et les recettes de bonne femme jouaient un grand rôle — parfois efficace grâce aux dons d'observation de ces gens très près de la nature.

Nous avons connu des créoles qui ne se soignent jamais et qui, lorsqu'ils sont touchés par la maladie, se couchent dans un coin de leur case, rabattent sur leur tête un coin de couverture ou un « goni » (sac) et attendent sans bouger, comme un animal blessé, la

(1) Une statistique officielle pour 1848, retrouvée par nous aux Archives départementales (Série M provisoire non classée), mentionne:

pour 103.491 habitants 3.387 naissances, soit 1 sur 30 habitants; 2.711 décès, soit 1 sur 65 habitants; 613 mariages, soit 1 sur 17 habitants.

Convertis en pourcentages, ces chiffres donneraient: natalité, 32,7 p. 1.000; mortalité, 26,1 p. 1.000.

En réalité, si l'on vérifie les calculs, un décès sur 65 habitants donnerait 1.592 décès, et non pas 2.711, et 613 mariages donnent un mariage sur 168 et non sur 17 habitants. On juge de la valeur de ce travail, signé du Directeur de l'Intérieur, excellent homme au demeurant. C'est parce que les Archives sont ainsi pleines de documents invraisemblables que nous n'avons pour elles qu'un respect fortement mélangé de craintes.

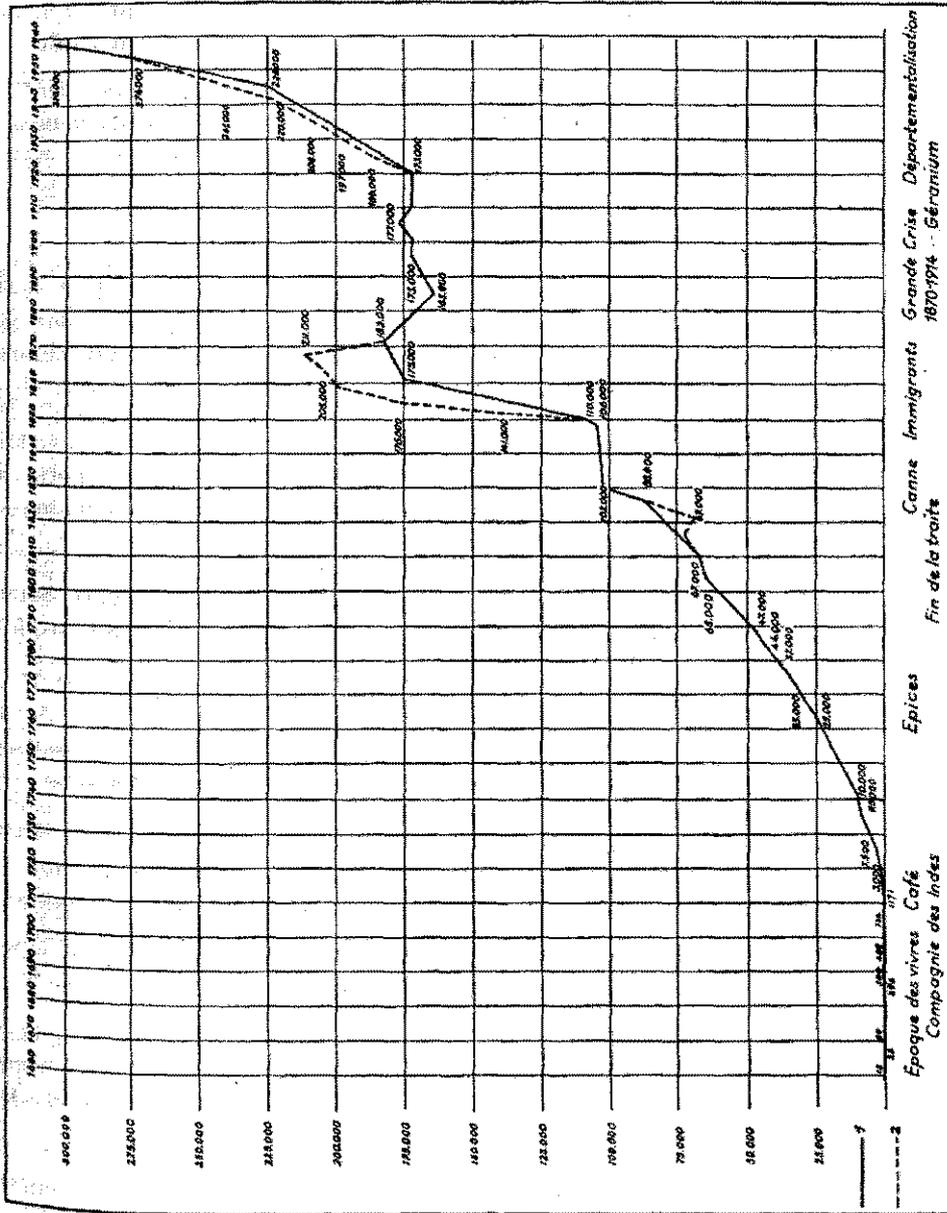


Fig. 32. — Accroissement de la population de la Réunion

- 1. ——— courbe traditionnelle
- 2. - - - - autres estimations.

mort ou la guérison; il arrive qu'ils guérissent. Beaucoup trop tardent à aller chercher le médecin. Nous avons connu une mère dont l'enfant souffrait depuis huit jours et qui ne le porta à la visite que dix minutes avant sa mort. Ce n'est certes pas manque d'affection, mais manque d'initiative, fatalisme. Pourquoi, du reste, s'étonner d'une forte mortalité dans la pouillerie tropicale? enfants sales et quasi nus, assis par terre au milieu des déchets de la case où fourrage le cochon — nourrissons des Hauts vêtus d'une chemisette trop courte, et transis par le froid —

bébés nourris exclusivement au riz et aux « brèdes » qui gonflent leurs ventres énormes: tout cela explique la très forte mortalité infantile.

Aussi, dans un climat où les germes pullulent, les gens mouraient-ils comme des mouches à chaque épidémie. La sous-alimentation permanente, le manque de protéines et de graisses les rendaient fragiles et accessibles au premier virus. Le paludisme et l'abus du rhum s'ajoutaient pour rendre les organismes particulièrement réceptifs au mal.

Le docteur Lacaze estimait en 1854 la mortalité à 32,9 0/00 (1). Elle était évidemment plus forte chez les anciens esclaves, où il y avait dès 1830 excédent de décès. Lacaze donne des chiffres qui prouvent, au cours de la période 1854-1871, un excédent de décès, masqué par l'immigration, mais très réel: 3 340 de 1854 à 1858, 4 572 de 1859 à 1863, etc.. Avec l'arrivée des Indiens, la mortalité augmente: 34,8 0/00 en 1862 (2). En 1865, l'île subit sa phase d'invasion du paludisme. C'est en décembre 1864, dit-on (3), que l'« Eastern Empire », venant de Calcutta, porta le mal avec des Indiens qui furent lâchés dans l'île; l'épidémie commença à la Rivière du Mât, dans un groupe d'engagés; 68 % des malades moururent; puis le mal s'installa à Sainte-Suzanne en 1865, et de là gagna très rapidement tout le long de la côte, de part et d'autre, vers Saint-Denis, Saint-Paul et Saint-Joseph en 1869, Saint-Leu en 1871. Les ravages furent foudroyants. Quantin estime (4) la mortalité à 90 0/00 en 1872; ce chiffre nous paraît exagéré, mais Cinget (5) signale que de 1872 à 1877 la population de l'île diminua de 2 500 habitants « à cause de la fièvre et des ouragans »; tout le quartier Sud de Saint-Denis, couvert de belles habitations dans des parcs ombragés riches en anophèles, fut dévasté et déserté: les pans de murs envahis par la végétation subsistent encore, témoins des splendeurs passées. Le docteur Merveilleux analyse la démographie de l'île à une époque — 1899-1901 — de stagnation et même de recul; il prétend que la mortalité moyenne annuelle de ces trois années a été de 5 724 décès, dont 1 748 par paludisme, soit 30,5 %. Il est vrai que c'est une maladie sur le compte de laquelle on va prendre l'habitude de mettre toutes les fièvres indéfinies.

Cependant, l'accoutumance aidant, le mal tend à devenir chronique, mais non mortel, créant surtout un climat de réceptivité aux autres microbes, des rates et des foies hypertrophiés, une race anémiée. La mortalité redescend en 1889 à 32 0/00 au dire de Quantin, à 36,6 0/00 en 1901 au dire du docteur Merveilleux; puis il semble qu'elle se stabilise vers 26 à 28 0/00 jusqu'à l'épidémie de grippe espagnole qui la fit remonter en 1919 à 37,4 0/00.

Depuis, les progrès de la médecine ont progressivement abaissé le taux de la mortalité à 22,1 0/00 en 1946 (6); il remonte exceptionnellement à 29,6 en 1948 à cause du fameux cyclone, non par les morts que celui-ci

(1) LACAZE. L'île Bourbon, l'île de France, Madagascar. 1880.

(2) LACAZE. Op. cit., p. 277.

(3) Dr MAC AULIFFE. Cilaos, etc... L'auteur a pu reconstituer l'avancée de l'anophèle le long de la vallée du Bras de Cilaos. Il est en 1879 aux Aloès où 59 personnes, soit 25 % de la population, meurent en un an; en 1877 au Pavillon; en 1901 à Cilaos même.

(4) QUANTIN. Les colonies françaises, t. I, p. 93 1889.

(5) CINGET. Histoire abrégée de l'île Bourbon..., etc..., par un professeur d'histoire. p. 207. 1883.

(6) Pour toute cette période, M. Pellier (I.N.S.E.E., op. cit., p. 11) évalue ainsi la mortalité: 1845-52: 30,4 0/00; 1857-61: 41,9 0/00; 1862-66: 32,7 0/00; de 1866 à 1936, oscillation entre 35 et 24 0/00; 1939-45: 24,8 0/00.

causa directement, mais par suite de la sous-alimentation, de l'insalubrité et de la misère qui s'en suivirent. A partir de cette date, l'arrivée des antibiotiques, et de la départementalisation permit de déclencher une offensive à outrance contre la mortalité: l'organisation de l'Assistance médicale gratuite, accessible à 60 % des gens, la multiplication des dispensaires, la création de services de dépistage de maladies, la lutte contre la mortalité infantile, les consultations prénatales, le passage à la D.D.T. de toutes les cases de l'île situées à moins de 450 mètres d'altitude firent dégringoler le chiffre à 19,6 0/00 en 1949, 17,7 en 1952, 14,5 en 1954, 12,4 en 1956. Les décès par paludisme tombent annuellement de 1779 à 55 (25,7 % des décès en 1948, 1,3 % en 1954) (1). En cinq ans, la mortalité générale a été ramenée à un niveau très voisin de celui de la métropole (12 en 1954) et des pays civilisés; elle a baissé de moitié depuis l'avant-guerre (2).

L'I.N.S.E.E. a établi, en se basant sur les décès de la période 1951-1953, que la mortalité suit les variations de la température et de l'hygrométrie: elle est nettement plus forte en saison chaude, de décembre à mars, et décroît ensuite lentement avec un retard normal sur l'adoucissement des conditions climatiques. Le maximum de mortalité est en janvier.

Pendant ce temps, la mortalité infantile, estimée à 268 pour 1000 naissances par le docteur Merveilleux en 1899-1901, et à 145 0/00 en 1946, tombait depuis cette date mais avec quelques soubresauts: 230 en 1948 (cyclone), 183 en 1950, puis rapidement 111 en 1953, 92,4 en 1956; elle est encore loin des 37 0/00 de la métropole et tout porte à croire qu'elle baissera plus lentement que la mortalité générale, car ce n'est pas à l'hôpital qu'on soigne les « babas », c'est « à la case ». Et la moitié du total des décès à la Réunion est formée d'enfants de moins de cinq ans (54,3 % en 1954). Il faut y ajouter une mortalité très lourde: 72 pour 1000 accouchements en 1948, 55 en 1957.

## 2. - La natalité.

« A la case », la mort d'un enfant est chose si fréquente qu'elle semble triste, bien sûr, mais aussi parfaitement naturelle. Souvent un créole des Hauts vous dit d'un air avantageux: « Mi ai dix-huit z'enfants, reste à moi sept », et il en est tout fier. La natalité à la Réunion — sauf quelques rares périodes — est à un taux d'Extrême-Orient beaucoup plus que d'Afrique.

On n'a, bien entendu, aucune précision sur les débuts du peuplement. On peut cependant penser que si la natalité a été le plus souvent très forte chez les Blancs (3), elle fut longtemps faible chez les Noirs; Malgaches et Cafres ne sont guère prolifiques; les Indiens, arrivés à partir de 1829, seront plus facilement féconds, mais au début on n'introduit qu'une femme pour six hommes, puis quatre pour dix à partir de 1861. Azéma estime que la moyenne des naissances chez le Noir entre 1834 et 1841 était de 1,24 et celle des décès de 2,21 %; il rapporte qu'en 1847, il y eut

(1) HAMON et DUFOUR. La lutte antipaludique à la Réunion. 1949-1953, rapport inédit.

(2) Diverses statistiques du Service de Santé, 1952-1955, et Rouquié et Mousnier-Lompré, op. cit., p. 396.

(3) PEROTIN (Chroniques de Bourbon, p. 28), parle d'un excédent de 18 p. 1.000 en l'An XIII.

277 naissances en excédent chez les Blancs et 694 décès en excédent chez les Noirs; autrement dit, sans l'immigration, la population aurait nettement diminué — de 10 000 âmes entre 1836 et 1848, dit M. Pérotin. Rambosson parle d'une naissance sur 42 habitants en 1860, soit 23,8 0/00. Le docteur Merveilleux donne 26,6 pour 1900, taux inférieur encore à la mortalité. La statistique du directeur de l'Intérieur avance 33 % pour 1848.

Les appréciations sont, on le voit, peu précises... mais elles gravitent presque toujours autour de 25 à 27 0/00. Ce chiffre peut sembler relativement bas; en réalité, il est surtout faussé par les masses d'immigrants qui vont, viennent, repartent, changent, ne procréent guère, mais pèsent lourdement sur les effectifs de la population. Lorsque plus tard la proportion d'immigrants récents dans l'île ne dépassera pas sensiblement une proportion normale dans la population, la natalité prendra un taux beaucoup plus élevé, car la population fixe augmente.

1887: 132 910 « autochtones » pour 40 971 immigrants

1897: 163 798 « autochtones » pour 13 879 immigrants (1).

Le rapport Pellier, de l'I.N.S.E.E., évalue, pendant cette longue période, la natalité à 28,9 0/00 en 1849-52; 23,1 0/00 en 1867; 29,3 0/00 en 1887-89; 36,2 0/00 en 1911-1921; 39,4 0/00 en 1939-45 (la France est alors à 14,6). La guerre abaisse le taux à 35 0/00 (1945); il remonte vite.

Les résultats de la départementalisation sont aussi radicaux que pour la mortalité, et cette victoire menace d'être plutôt embarrassante: consultations prénatales, création de dispensaires, de maternités, aboutissent à la progression des naissances d'année en année. La natalité passe de 40 0/00 en 1946 à 50 en 1953, pour redescendre à 46,3 en 1957: ces chiffres sont parmi les plus élevés du monde; cependant la descente s'amorce lentement (2).

### 3. - Les excédents.

Il résulte de ces évaluations que jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la mortalité était supérieure à la natalité, presque tous les ans. La situation ne s'est définitivement renversée qu'en 1910. En conséquence, c'est uniquement par l'immigration blanche, la traite et les engagements de Noirs et d'Indiens que la population a crû, dans les proportions que l'on sait, jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. L'accroissement naturel de la population est un fait très récent, souligné fortement par M. Pellier dans son travail pour l'I.N.S.E.E.

En revanche, c'est autant par l'essor de la natalité que par le déclin de la mortalité, surtout infantile, que, surtout depuis la guerre, la population est devenue terriblement excédentaire. Depuis 1946, le taux d'accroissement de la population, jusque là paisiblement situé autour de 12 0/00, s'accroît rapidement. Voici l'état actuel de la question:

(1) A. HUGOT et V. DE LA GIRODAY. Les cahiers d'une vieille colonie. Cité par A. de Giry « Etude d'une dépression économique ». Revue de la Chambre de Commerce de la Réunion, mars 1956, p. 211.

(2) La natalité a été anormalement basse en 1958 (41,9 p. 1.000). Il est encore impossible de dire s'il s'agit d'un accident ou du début d'une régression d'ensemble.

## Mouvement de la population à la Réunion 1946-1958

	Naissances	Décès	Excédent	Taux d'accroissement 0/00	Population au 31 Déc
1946 .....	9 021	4 985	4 036	17,9	227 511
1947 .....	9 893	5 183	4 710	20,5	232 221
1948 .....	9 932	6 898	3 034	13	235 255
1949 .....	10 382	4 690	5 692	23,9	240 947
1950 .....	11 714	5 570	6 144	25,1	247 091
1951 .....	11 684	4 635	7 049	28	254 140
1952 .....	13 171	4 622	8 549	32,8	262 689
1953 .....	13 482	4 448	9 034	33,5	271 723
1954 .....	13 568	4 044	9 524	34,1	281 247
1955 .....	14 045	4 359	9 686	33,5	290 933
1956 .....	14 004	3 735	10 269	34	301 202
1957 .....	14 403	4 365	10 038	23,3	311 240
1958 .....	13 062	4 236	8 826	28,3	320 066

Il y a eu dans l'île, en 1956, 3,8 fois plus de naissances que de décès, et la population de l'île au 31 décembre 1958 était de 320.000 habitants.

Sans traiter ici le vif du sujet, on pouvait cependant prévoir, vers 1955-57, qu'en 1965 l'île aurait 16 000 naissances excédentaires, et 421 000 habitants (1). Cette progression est d'autant plus rapide que les mesures qui l'ont provoquée ont été exercées à la fois en faveur de la natalité et contre la mortalité, par tous les moyens sanitaires possibles, et sur une population pour laquelle presque rien n'avait été fait jusque là. Cette population étant très jeune et déjà fort prolifique, le résultat a dépassé, si l'on peut dire, sinon les espérances, du moins les possibilités.

Car les enfants pullulent..., ils grouillent..., autour des cases, au long des routes, ils vont par bandes, en trottinant. Lorsqu'une auto s'arrête en un coin désert, ils foncent dessus comme des mouches et suivent l'étranger à travers le village en riant et en se poussant le coude..., les fillettes portant sur la hanche le petit frère vêtu de haillons crasseux...; les enfants, les créoles les adorent et les gâtent, ils sont très fiers de leur nombre et ne les refusent jamais; les femmes sont perpétuellement enceintes; aux naissances fréquentes s'ajoutent d'innombrables grossesses qui n'arrivent pas à terme. Le taux de fécondité effective des femmes de 15 à 49 ans est à la Réunion de 20,61% alors qu'il n'est que de 7,85% en métropole (2).

Ce n'est du reste pas la volonté expresse d'avoir des enfants qui les pousse à procréer. Car c'est ensuite, pour la plupart des familles, la misère ou la gêne, qu'elles supportent avec le sourire. Mais nous avons affaire à un peuple simple, sain, religieux, très près de la nature, et en même temps terriblement poussé à l'amour par la douceur des îles tropicales, où tout cela se fait sans y penser. On concilie, sans se poser aucun problème grave, les interdits religieux et les tendresses des nuits étoilées au Barachois de Saint-Denis, où bien des serments s'échangent, sincères et furtifs, provoquant

(1) ROUQUIÉ, etc... Op. cit., p. 400.

(2) I.N.S.E.E. Op. cit., p. XIX.

généralement neuf mois après l'apparition d'un « baba ». Les enfants naturels sont choses absolument courantes sur la côte, plus rares chez les Petits Blancs des Hauts ou du Sud-Est, meilleurs chrétiens du reste. Le docteur Merveilleux estime qu'il y avait à la Réunion — en 1900 — 2,4 naissances légitimes pour une illégitime (10,3 pour une en France), ou plutôt 294 enfants naturels sur 1 000 naissances, soit 30 %. C'est le chiffre donné aussi en 1950 par le Service de la Population. Il nous paraît exagéré. Nos propres recherches, par sondages dans les actes de baptêmes de certaines paroisses sur une période de plusieurs années, ont abouti à un ordre de grandeur de 25 % sur la côte, chaude et noire, et 10 % dans les Hauts blancs, chrétiens... et frais; L'I.N.S.E.E. évalue globalement la part des enfants illégitimes à 19,1 % (6,8 en France).

Le créole suit la nature; si la religion n'est pas une barrière assez solide pour lui défendre d'aimer hors mariage, elle se concilie en tout cas avec la nature pour lui interdire toute action anticonceptionnelle, dont, à part peut-être quelques familles bourgeoises, il ignore du reste les procédés. L'avortement volontaire est pratiquement inconnu. On garde tous les enfants; on adopte même ceux des autres, lorsqu'ils deviennent orphelins, et des parents de six, huit enfants prennent alors les deux ou trois du voisin; le cas est absolument courant et personne n'a l'idée qu'il pourrait y avoir là du mérite.

Le peuple réunionnais est donc un peuple jeune. En 1946, l'âge moyen de la population était de 24 ans (France, 35 ans), et la proportion des moins de 20 ans était de 50 % (la France n'atteignait pas 30); elle était de 52,1 % en 1954 (I.N.S.E.E., op. cit., p. 13) (France 30,5 %). Au contraire, les personnes âgées de plus de 60 ans ne sont que 5,3 % (France 16,2 %) et le nombre des octogénaires n'est que de 941.

Ce n'est pas que la nuptialité soit particulièrement élevée. Beaucoup de gens, dans la masse, vivent en concubinage et répugnent à tout lien religieux ou même civil: insouciance créole, certes, mais aussi, hélas, prudence. Il est fréquent que l'homme n'ait d'égards pour la femme que tant que celle-ci reste libre de le quitter; cette crainte toujours menaçante de perdre une serve l'empêche de trop la battre ou de la traiter en bête de somme. Au contraire, la femme mariée est trop souvent l'esclave d'un mari qui rentre le soir plein de rhum pour la battre, l'injurier et la laisser le lendemain écrasée de travaux, dans la misère et, bien entendu, enceinte. C'est tellement vrai que beaucoup de jeunes filles répugnent au mariage et que le clergé lui-même, parfois, évite de conseiller le mariage dans certains cas de concubinage. Autre motif: un mariage coûte cher (1); les familles n'hésitent pas à se ruiner — au sens complet du terme — pour donner une fête brillante et dont on parlera longtemps: on loue un car, un orchestre, on gaspille en robes de bal somptueuses le gain des mois précédents: le repas de noce, avec apéritif et beuveries, achève la ruine: un jeune homme, pour payer sa noce, vend ses deux bœufs et sa charrette, c'est-à-dire toute sa fortune et ses moyens de travail: après quoi il s'engage à la ville comme manœuvre. Devant ces tristes perspectives, inévitables si l'on se marie, l'union libre est de beaucoup préférable et 12 % des couples sont illégitimes (2). Sur le littoral, les filles ont souvent deux ou trois enfants qu'elles traînent toute leur vie et qui les soigneront plus tard, car le galant ne tarde pas à les abandonner; il y a souvent plusieurs galants successifs, mais la vraie prostitution n'existe pas; seules quelques filles,

(1) Un recenseur opérant aux Avirons en 1954 a rencontré, sur 758 cases, 55 cases occupées par une seule personne, homme adulte, veuve ou jeune fille, et quelques autres cases servant d'abris à plusieurs célibataires. A sa question: « Pourquoi ne vous mariez-vous pas? », réponse générale: « La vie l'est trop dure » (F. Rivière, Le Peuple, 22 oct. 1954).

(2) D'après le R.P. Bourasseau, curé du Champ-Borne, en 1950.

dans les bas-quartiers de Saint-Denis, l'y exercent à l'occasion; l'amour à la Réunion, n'a rien de vénal..., le divorce est très rare, pratiquement inconnu, au total 172 ménages divorcés dans l'île en 1946.

Rambosson parle de un mariage pour 170 habitants en 1860, soit 5,8 0/00. Merveilleux donne 5,75 0/00 et il ajoute: on se marie une fois et demie moins qu'en France. Est-ce la politique de soutien familial? Toujours est-il qu'en 1950, le taux de nuptialité était monté à 7,9 pour 7,6 seulement en France. De même, à peu près personne ne songeait à l'utilité de reconnaître officiellement un enfant naturel, jusqu'au jour où, les Allocations familiales l'exigeant, une pluie de reconnaissances s'abatit sur l'île en 1947-48.

Dans les familles dont le chef est marié, 32 % avaient, en 1954, cinq enfants vivants ou plus, 10 % avaient huit enfants ou plus (2).

D'après les calculs de l'I.N.S.E.E. sur la base du recensement de 1954, pour 100 familles:

13 % ont 0 enfant survivant.	11 % ont 4 enfants survivants.
14 % ont 1 enfant survivant.	9 % ont 5 enfants survivants.
14 % ont 2 enfants survivants.	22 % ont 6 enfants et plus.
13 % ont 3 enfants survivants.	4 % n'ont rien déclaré.

Au vu d'une telle répartition, il ne faut pas s'étonner de pouvoir dresser une pyramide des âges large et solide sur sa base, et parfaitement régulière, avec une proportion de 48 % d'hommes et 52 % de femmes de tous âges, les garçons étant, cependant, plus nombreux à la naissance, comme dans la métropole.

Nous reproduisons cette pyramide, dressée par l'I.N.S.E.E. et représentant la population au 1<sup>er</sup> juillet 1954 (fig. 33). Elle indique une santé démographique excellente... et inquiétante. Sa base est anormalement étalée — conséquence des récentes mesures sanitaires. Elle ne porte pas trace des deux guerres mondiales. Elle illustre la jeunesse de la population.

Ce ne sont pas les « zoreils » (métropolitains) (0,6 %) qui contribuent à l'augmentation de la population, ni, du reste, les étrangers (1,7 %). Depuis 1947, le nombre des émigrants a, presque tous les ans, dépassé celui des immigrants: les fonctionnaires métropolitains arrivant dans l'île sont moins nombreux que les étudiants créoles ou les fonctionnaires en congé « partant pour France ». Il est difficile dans ces conditions de donner une grande valeur à l'argument créole prétendant que les métropolitains augmentent la misère en surpeuplant le pays et en accaparant les places et les ressources. De 1947 à 1953, il n'y a eu que 30 827 entrées pour 34 309 sorties, soit un excédent de 3 482 sorties.

### III. — LES ASPECTS REGIONAUX DE LA DEMOGRAPHIE

#### 1. - Les données.

Les données moyennes que nous apporte l'examen du recensement général ne reflètent guère la diversité, étonnante dans un si petit espace, que le peuplement présente dans cette île toute en contrastes.

(1) PELLIER. Rapport sur la population en Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion, p. 170.

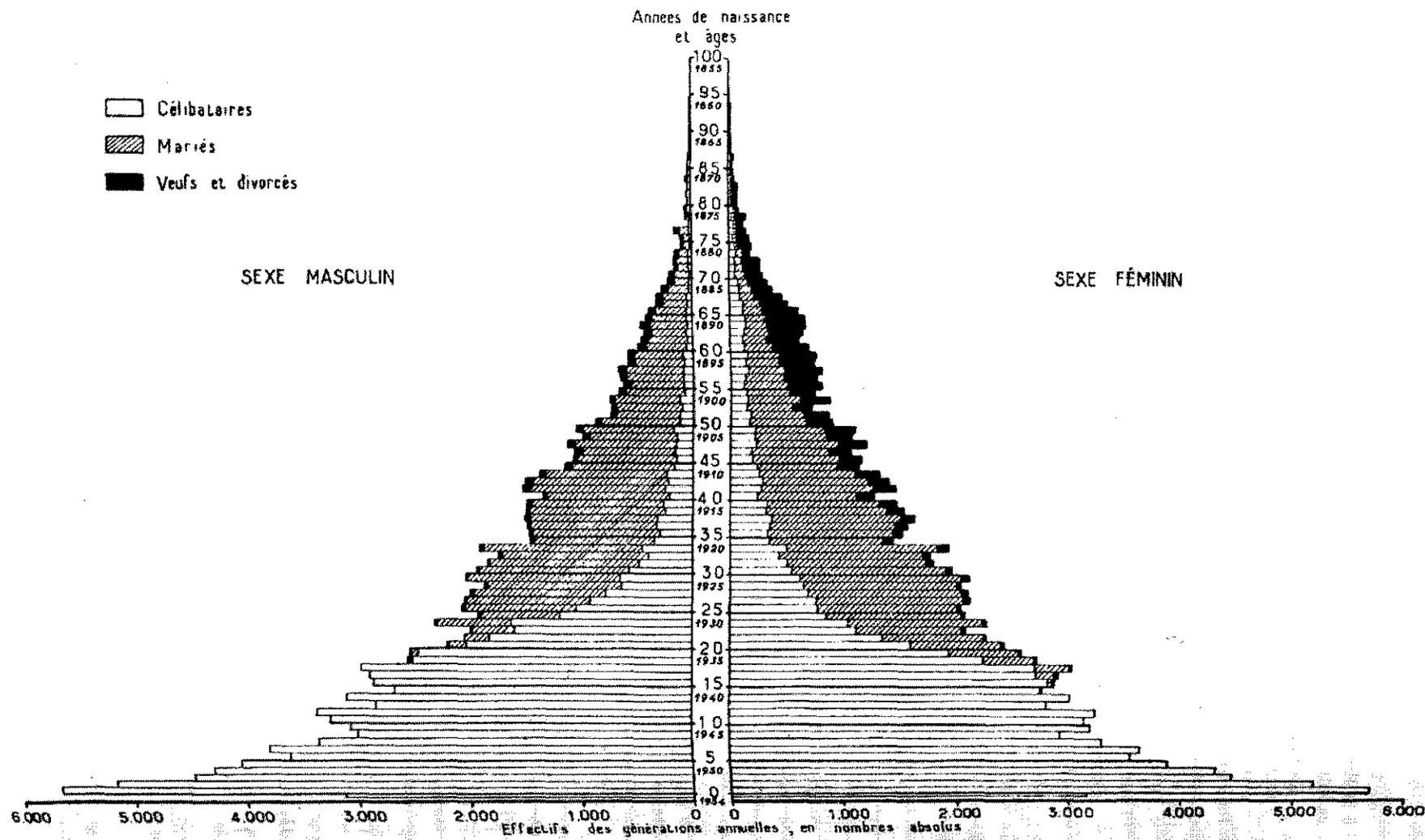


Fig. 35. — Pyramide des âges de la population de la Réunion au 1<sup>er</sup> Juillet 1954. (I.N.S.E.E. 1956).

A de vastes régions désertes se juxtaposent des zones où la vie grouille. Nous avons essayé de reconstituer pour chaque petit pays de l'île une image aussi fidèle que possible de son évolution démographique. Cela n'a pas été sans une part d'hypothèse, que nous avons tenté de réduire au maximum. Au moment du recensement de 1954 nous avons obtenu — on l'a vu — que soit établi sur place un premier regroupement par sections de communes et, à l'intérieur de celles-ci, par localités, hameaux et îlettes. Ce qui permet de séparer les régions totalement différentes des Hauts et des Bas, artificiellement soudées en une seule commune et d'obtenir une image de l'île précieuse en enseignements.

Malheureusement, pour saisir sûrement l'évolution de ces centres de peuplement, les éléments de comparaison solides manquent. Le recensement de 1946 est à tout jamais perdu pour le détail des localités; le détail par sections de communes est faux; nous avons utilisé cependant ses chiffres rectifiés en enlevant à ceux de 1954 l'excédent des naissances depuis 1946; procédé légitime, les déplacements de population et l'arrivée d'étrangers étant très négligeables. Nous n'avons guère utilisé le recensement de 1941, l'état civil de 1941 à 1946 étant trop peu sûr pour saisir les changements survenus entre 1941 et 1946.

En revanche, il nous a paru intéressant de nous servir du recensement de 1921 comme point de comparaison. Il nous donne un recul de près de 35 ans, son éloignement dans le temps diminue beaucoup l'importance de ses erreurs, et, surtout, il marque la fin de la période de stagnation. Ainsi pourrions-nous apprécier l'évolution du peuplement depuis la reprise de la marche en avant jusqu'à l'après-guerre, puis mesurer les changements radicaux survenus depuis 1946 (1).

*Natalité.* En nous basant sur les résultats moyens par communes de 1950 à 1957, nous pouvons tenter un classement géographique, mais il semble assez peu rigoureux et déconcerte les idées courantes.

En tête, et très au-dessus de la moyenne générale de 48,1 0/00 arrive Saint-Denis (56,12) puis, assez loin derrière, les grandes communes côtières, quelles que soient leur orientation et leur situation: Saint-Paul, 53,6 0/00; le Port 51,3; Saint-Pierre, 50,4; Saint-André et Saint-Joseph, 49,6; Saint-Benoît, 49,3; Sainte-Marie, 47,8. Nous avons cherché à dégager de ces résultats un élément géographique; nous avons pensé que si les grandes communes sous le Vent étaient en tête, c'était parce qu'elles contenaient une zone de Hauts à peuplement blanc: notre enquête a prouvé l'inanité de cet espoir. Nous avons aussi tout naturellement pensé que, comme il s'agit des agglomérations les plus importantes, le rôle des maternités y est grand. Il l'est, certes, mais moins qu'on pourrait le penser. La Direction du Service de Santé affirme que le fait pour un localité de posséder une maternité ne modifie que relativement peu

(1) Il subsiste cependant des anomalies inexplicables, par suite d'erreurs de recensements anciens qu'il est trop tard pour rectifier. Le cas de Salazie par exemple, est étrange: sa population est, en 1954, de 5.789 habitants, et en soustrayant les excédents de naissances, on arrive pour 1946 à 4.709 habitants (au lieu de l'officiel 6.146). Mais tous les recensements anciens, avec une conformité impressionnante, donnent à Salazie 5.444 habitants en 1902, 5.359 en 1921, 5.117 en 1931, 5.335 en 1936, 6.859 en 1941. A ce compte, la population qui a augmenté de 22,9% de 1946 à 1954, n'aurait augmenté que de 8% de 1921 à 1954. Il faut donc admettre ou que tous ces recensements anciens sont faussés avec une logique persistante qui va jusqu'à l'effronterie, ou que la population salazienne a brusquement diminué entre 1941 et 1946, pour un motif inconnu et sans qu'on s'en soit aperçu! Le cas de l'Entre-Deux et de la Plaine des Palmistes est analogue et celui de bien d'autres communes encore. En fait, les raisons de ces anomalies sont invérifiables.

le classement statistique (1). Le peloton moyen comprend Saint-Leu, 46,6; la Possession, 45,7; Bras-Panon, 44,5; Saint-Louis, 44,3. Il s'agit toujours de villes côtières. Enfin, à part Sainte-Suzanne, 42,9 % et Sainte-Rose, 37 %, le peloton de queue ne comprend que des communes de Petits Blancs ou des villages des pentes moyennes: Salazie, 43,4 0/00; Saint Philippe et le Tampon, 43; Petite-Ile, 40,4; Trois-Bassins, 37,9; Avirons, Plaine des Palmistes, Entre-Deux respectivement 36,5, 35,9 et 34,2 0/00 pour finir avec l'Etang-Salé, 33,9. Certes, il se trouve qu'aucune de ces agglomérations ne possède de maternité; elles utilisent celles du littoral. Mais il y a cependant matière à réflexion et occasion de démolir un préjugé tenace. En réalité, beaucoup de ces chiffres sont énormes — parmi les plus élevés du monde — et cela est dû à des causes générales, que nous avons envisagées plus haut et devant lesquelles s'effacent même les différences climatiques d'orientation ou d'altitude. La seule chose évidente, c'est que la natalité, tout en restant fort élevée, est beaucoup plus faible dans les « campagnes » que dans les agglomérations côtières — et, d'une façon cependant moins nette, plus faible dans les Hauts que sur le littoral. Les statistiques que nous avons fournies à cet effet sont confirmées par l'étude des grandes communes sous le Vent possédant des secteurs dans les Hauts. La natalité générale de Saint-Paul en 1954 était de 56,98 0/00, mais, dans le détail, on obtenait 38,5 0/00 au Bois de Nèfles, 25,2 au Guillaume, 42,4 à la Saline, 38,6 à Saint-Gilles-les-Hauts, alors que le centre-ville atteignait... 143,8 0/00; nous pensons que la maternité y est tout de même pour quelque chose. De même, Saint-Louis-ville était à 82 0/00, pour 28 à la Rivière, 48 à Cilaos; Saint-Leu-ville à 72, pour 35 au Piton et 51 à l'Etang et à la Chaloupe.

Ceci mis à part, le seul trait commun aux zones de très forte natalité est qu'elles sont peuplées surtout de Noirs ou de gens de couleur très foncée; par contre, les zones de plus faible natalité sont à nette dominante blanche: les pentes moyennes assez métissées, — Rivière, Piton, Saline, Guillaume — ayant une natalité relativement basse, et les zones des Hauts ayant une natalité intermédiaire (Cilaos, Chaloupe).

Ce n'est donc pas, malgré la croyance commune, la natalité qui avantage les régions des Hauts et de peuplement blanc. M. Isnard (2) analysant cette situation, estime qu'ici les villes ont une natalité supérieure à celle des campagnes et que les terres sucrières, à main-d'œuvre de salariés noirs, l'emportent sur la polyculture familiale et blanche des Hauts. Le fait est exact, mais les causes en sont complexes. Sans doute trouve-t-on en tête des centres à caractère urbain; les communes sous le Vent, qui ont d'importantes annexes rurales, arrivent en effet après les communes du Vent, qui n'ont point de régions hautes. Mais nous nous proposons précisément de montrer plus loin que cet accroissement du littoral au Vent est très récent, sera peu durable et n'a guère de rapport avec son caractère urbain. On voit mal, du reste,

(1) Service de Santé. Rapport 1952. inédit, p. 6. Nous avons cependant cherché à calculer l'importance de cette modification, en utilisant les très rares documents permettant ce calcul. De 1946 à 1954, Saint-Benoît ville a augmenté de 18,2 % et Sainte-Anne de 5,9 % sur la base officielle des naissances en ces lieux. Si l'on tient compte des naissances des enfants de Sainte-Anne nés en maternité à Saint-Benoît, les deux chiffres deviennent 17,6 % et 7,9 %. D'autres calculs à propos de Saint-Louis et de la Rivière, du Tampon et de la Plaine des Cafres, nous poussent à penser que l'influence des maternités est nette, mais pas au point de constituer la seule cause de la forte natalité des centres littoraux. Un cas semble particulier cependant pour Trois-Bassins et la Possession, dont les femmes vont dans une assez forte proportion (30 %) accoucher à Saint-Paul ou au Port.

(2) H. ISNARD. La Réunion: problèmes démographiques, p. 616.

dans ces conditions, pourquoi certaines communes des premières pentes auraient une natalité faible entre les deux maxima absolu et relatif du littoral et des Hauts. Le Champ-Borne à faible natalité, est bien, en partie, pays de polyculture, mais Bras-Panon, pays de grands domaines, a une natalité inférieure à la Petite-Ile; Saint-Joseph, pays de petits propriétaires s'il en fut, est à 50...

Il nous semble donc qu'avant des considérations de structure agraire ou d'habitat urbain, de valeur certainement réelle, il faut cependant faire appel à la conception morale de la vie qui sépare la zone Petits Blancs et la zone noire ou très métissée. Dans les régions à dominante noire, on trouve environ 25 % d'enfants naturels, et 10 % dans les régions de Petits Blancs. Cela suffit largement, à notre avis, à expliquer que dans les régions blanches, la natalité soit freinée de façon évidente par un complexe religieux. A ce motif, s'ajoute le fait que, depuis 1946, les mesures sanitaires ont eu beaucoup plus d'effet sur le littoral malsain que dans les Hauts qui pratiquaient déjà une relative hygiène. En réalité, aucune raison n'est suffisante à elle seule: il faut faire intervenir plusieurs éléments pour arriver à une explication cohérente.

*Mortalité.* Les statistiques de mortalité 1950-1957 satisfont davantage les esprits cartésiens. La moyenne des huit années étant de 16,43 0/00, les villes du littoral ont une mortalité très régulièrement supérieure et homogène sur une vaste étendue; les plus fortes moyennes s'enregistrent dans l'ensemble sur la côte NE: Saint-Denis est à 20,4 0/00, Sainte-Marie et Saint-Benoît à 18,1. Bras-Panon à 17,9, Sainte-Suzanne et Saint-André à 17,3 et 17,2. Il faut préciser cependant la forte mortalité du secteur NO: Possession, 17,5 0/00, et surtout Saint-Paul 20,6. Cette exception est peut-être due à l'absence d'alizé purificateur au bord d'un étang malsain et dans un secteur particulièrement paludéen (Saint-Gilles, Plaine des Galets), à population misérable, mais où cependant la commune du Port, uniquement urbaine, n'a qu'un taux de 15,6 0/00. Il est curieux de constater que la mortalité diminue de Saint-Denis 20,4 0/00 à Sainte-Rose, 13,9, alors que le climat, au contraire, devient de plus en plus pénible: c'est en partie le résultat de l'effort sanitaire récent, qui a eu plus d'effet dans les régions les plus déshéritées.

Le groupe du littoral SO sous le Vent, plus sec et plus méridional, arrive ensuite: Saint-Joseph, 17 0/00; Saint-Pierre, 14,9; Saint-Leu, 14,7; Saint-Louis, 13,6. Enfin les centres d'altitude et les communes à majorité blanche se détachent nettement par leur très faible mortalité: Saint-Philippe, 14,8 0/00; Salazie, 13,6; Trois-Bassins, 14,1; Avirons, 13,2; Entre-Deux, 12; Plaine des Palmistes, 9,2; Cilaos, 7. Il faut noter cependant que ces communes n'ont point d'hôpitaux et qu'un faible nombre de leurs malades s'en va mourir sur le littoral.

Ces chiffres ne sont que des ordres de grandeur; ils sont notés de façon trop récente pour signifier quelque chose de sûr. Nous pensons cependant que les résultats d'ensemble ne peuvent en être grandement faussés. Les seuls faits éclatants, incontestables, sont la grosse mortalité du littoral, la très faible mortalité des Hauts: c'est par là que la population de ces dernières régions s'accroît et non par sa natalité. L'étude des communes sous le Vent le montre bien: à Cilaos, il y a eu 6,5 fois plus de naissances que de morts en 1954, pour 3,3 fois plus dans l'ensemble de l'île. Il semble également que la mortalité infantile y soit plus faible qu'ailleurs.

## 2. - L'accroissement régional.

Nous sommes plus à l'aise pour évaluer les transformations démographiques récentes (Fig. 34, 35, 36, 37).

a) de 1921 à 1954: la population de l'île a augmenté de 58,4 %, mais très inégalement selon les lieux. Quelques cas particuliers spectaculaires: Saint-Denis, par exemple, a augmenté de 93,3 %, grâce à ses responsabilités de capitale, étant le seul organisme urbain véritable; le Port, avec + 182 %, montre bien que l'île ne respire et ne se ravitaille que par lui; créé en 1882, il est resté jusqu'à l'arrivée des avions réguliers en 1946 la seule porte d'entrée et de sortie de la Réunion vers le monde extérieur. Le cas de Saint-Pierre mérite attention: la capitale du Sud essaime richement dans les Hauts, les plus vastes et les plus féconds de l'île; on a vu que le Tampon s'en est détaché en 1925, puis la Petite-Île en 1936: le territoire de 1921 a crû, en 1954, de 91,2 %, par la seule force d'une agriculture riche en un climat heureux. Ce sont les voisins proches qui, pour les mêmes raisons, croissent ensuite le plus: Saint-Louis, + 70,3 %; Saint-Joseph, + 51,1 %; puis, en troisième position, les grasses plaines littorales: Sainte-Marie, + 66,4 %; Saint-André, + 49,3 %.

La croissance est plus modeste lorsque la plaine possède un climat trop humide et chaud: Saint-Benoît, + 11,3 %; Sainte-Rose, + 9,6 %; ou lorsque la pente est trop forte: Saint-Leu, + 33,05 %; Etang-Salé, + 38,3 %; ou lorsque les régions riches des Hauts sont obligatoirement comptées avec des centres côtiers pauvres, de climat aride: Saint-Paul, + 47,7 %, et encore Saint-Leu. Mais la croissance est encore honorable. Elle masque des reculs passagers dans la région à climat déprimant: de 1902 à 1946, Saint-Benoît a perdu 16,3 % de sa population, et Sainte-Rose 38,2 %; Saint-André, de 1941 à 1946, a diminué légèrement; le relèvement de cette côte du Vent date seulement de ces toutes dernières années.

Les cirques voient leur population croître très lentement: Salazie + 8,02 %, la Plaine des Palmistes, + 29,9 % — ce qui confirme la faible natalité enregistrée. Dans l'ensemble, la région du Vent a augmenté de 50,3 %, la région sous le Vent de 63,6 %.

b) *L'accroissement de 1946 à 1954* a été sensationnel. Il faut cependant bien préciser que son résultat n'est pas directement comparable à l'accroissement 1921-1954, car le recensement de 1921 n'a pas été rectifié, et fournit en conséquence, d'une façon générale, des évaluations hypertrophiées et parfois supérieures à celles de 1946. Il faut donc admettre le tableau suivant comme indépendant du précédent, comme valable simplement en soi, et toujours avec les réserves d'usage lorsqu'il s'agit de la Réunion.

C'est probablement la généralisation des mesures sanitaires qui a permis un regroupement presque général des communes qui augmentent d'effectifs à une vitesse assez homogène.

On note cependant en flèche les deux communes méridionales des basses pentes: l'Entre-Deux et la Petite-Île, qui ont augmenté de 28,4 et 26,6 %, et ceci sans aucun mouvement d'immigration décelable. Puis le peloton serré des grandes communes côtières ayant d'importants territoires dans les Hauts peuplés de Blancs: Saint-Leu, 24,6 %; le Tampon, 23,4; Saint-Louis, 23; Saint-Joseph, 22,6, ou situées uniquement en altitude: Salazie, + 22,9 %, et la Plaine des Palmistes, + 23,6. Il faut

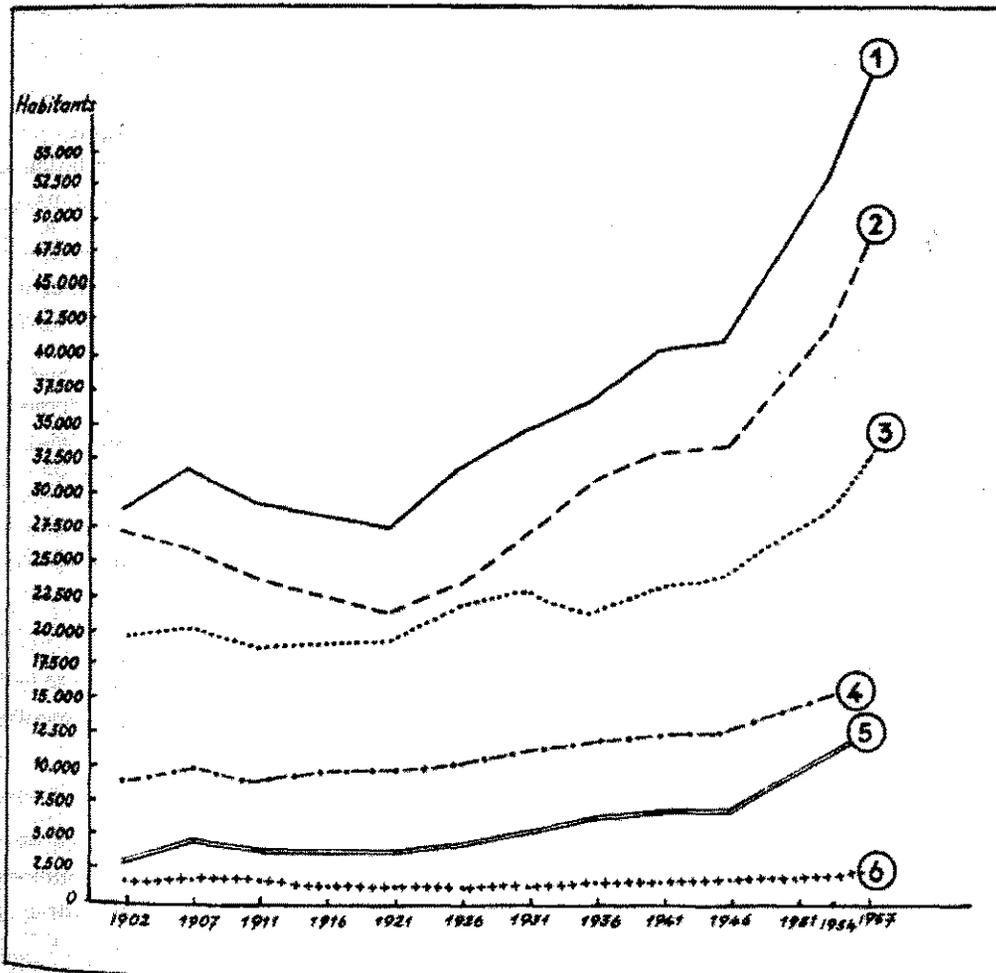


Fig. 34. — Accroissement de la population au XX<sup>e</sup> siècle dans quelques communes

1. Saint-Pierre (avec Tampon et Petite-Ile). — 2. Saint-Denis. — 3. Saint-Paul. — 4. Saint-Joseph. — 5. Le Port. — 6. Plaine des Palmistes.

y inclure aussi les zones urbaines: Saint-Denis, + 23,3 et Saint-Pierre, + 24,1 %.

Légèrement en retrait, mais avec ensemble, viennent les communes uniquement côtières du NE: Sainte-Marie, + 20,7 %; Sainte-Suzanne, + 26,6 %; Saint-André, + 22,3, et aussi Saint-Paul, + 20 %, peut-être parce que l'avantage des Hauts est compensé par le climat insalubre de la côte NO.

Les communes qui ont le moins augmenté sont les communes de la côte orientale malsaine: Saint-Philippe, + 18,8; Bras-Panon, 16,9; Saint-Benoît, 16,2; Sainte-Rose, 11 %, et celles de la région trop sèche: Port, 16 %; Etang-Salé, 16,03 %; Avirons, 17,7; Trois-Bassins, 18,5. Le cas du Port est vraisemblablement celui d'une ville saturée qui a fait son plein et dont le trafic ne croît plus guère.

Si l'île a augmenté de 21,73 %, la différence d'accroissement entre les deux versants au Vent et sous le Vent s'atténue sensiblement: 21,10 % et 22,11 % respectivement; ceci très vraisemblablement sous l'influence

des mesures sanitaires nées de la départementalisation; ces mesures ont eu beaucoup plus d'effet dans la région jusque là, la plus déficiente, la plus pouilleuse et la plus malsaine, celle au Vent, dont la perte de vitesse a été stoppée net, et la croissance accélérée.

Il est très délicat, dans une île si petite, à peuplement si dense, et où la moindre mesure sanitaire se répercute sur toute la population, d'essayer de tirer des conclusions géographiques nettes de ce palmarès. Les communes qui augmentent le plus (Entre-Deux, Petite-Ile) sont loin d'être celles qui ont la plus forte natalité ou la plus faible mortalité, mais sont celles où une natalité et une mortalité satisfaisantes jouent au mieux sur des effectifs de population encore modestes. Il semble que l'on ne puisse tirer que quelques conclusions d'ensemble très générales, peut-être du reste provisoires, et d'abord celle que, contrairement à une idée courante, les régions de Petits Blancs n'ont pas l'élan démographique qu'on leur attribue. Certaines (Salazie, Plaine des Palmistes) ont nettement augmenté, mais d'autres se traînent (Avirons, Etang-Salé, Hauts de Saint-Paul). Si elles augmentent, c'est beaucoup moins par une forte natalité — sauf Cilaos — que par les mortalités les plus faibles de l'île (Tampon, Cilaos, Plaine des Palmistes); mais là encore, on rencontre d'importantes exceptions (Saint-Joseph).

Les cirques, de climat sain, mais de sol pauvre et ruiné, sont loin d'être en tête de l'essor. On sait déjà qu'on ne peut fixer l'augmentation de Salazie à 36,48 % et celle de la Plaine des Palmistes à 34,50 % qu'à condition d'admettre aussi que ces populations ont sérieusement diminué de 1921 à 1946, ce qui est loin d'être prouvé.

L'influence presque exclusive du climat, qui a été certaine jusque vers la dernière guerre, s'atténue sensiblement depuis les campagnes sanitaires. Le secteur en régression continue de Saint-André à Sainte-Rose s'est remis à augmenter. Il semble que ce soient les communes comprenant à la fois un secteur littoral noir et un secteur d'altitude blanc qui croissent le plus; elles augmentent plus que les villages uniquement côtiers; mais ceux-ci, pour ce qui est de la natalité, viennent de se hausser à leur niveau.

### 3. - Etudes locales.

C'est à l'intérieur même des communes qu'éclatent les contrastes révélateurs où se montrent le mieux les influences diverses du climat, des sols, de l'altitude, de l'orientation, de l'isolement, de la race, du site. Ces mille nuances du peuplement vont nous permettre de dresser des cartes démographiques de l'île qui, nous l'espérons, sauront traduire ces influences, dans la mesure où l'état civil représente la réalité (1).

(1) C'est à cette échelle que la méthode de calcul par l'état civil révèle son inconvénient majeur: l'état civil attribue évidemment les naissances et décès dans les maternités et hôpitaux à la population du centre ville possédant ces établissements. Lors des recensements, au contraire, les gens sont comptés à leur lieu de résidence. Il se produit donc un décalage, à peu près négligeable de commune à commune, mais plus grave entre sections d'une même commune, au point de fausser la proportion d'accroissement entre la Rivière et Saint-Louis, par exemple, ou entre les Hauts et la ville même de Saint-Paul. Nous avons pu retrouver, à l'aide de l'état civil de chaque section contrôlé par des enquêtes auprès des instituteurs, recoupées avec les statistiques fournies par l'I.N.S.E.E. de Bordeaux et de Paris, les excédents de naissances dans chaque section, et par là reconstituer leur population théorique en 1946, mis à part les mouvements migratoires intérieurs. Les augmentations de population en sont encore une fois de plus faussées par les établissements hospitaliers.

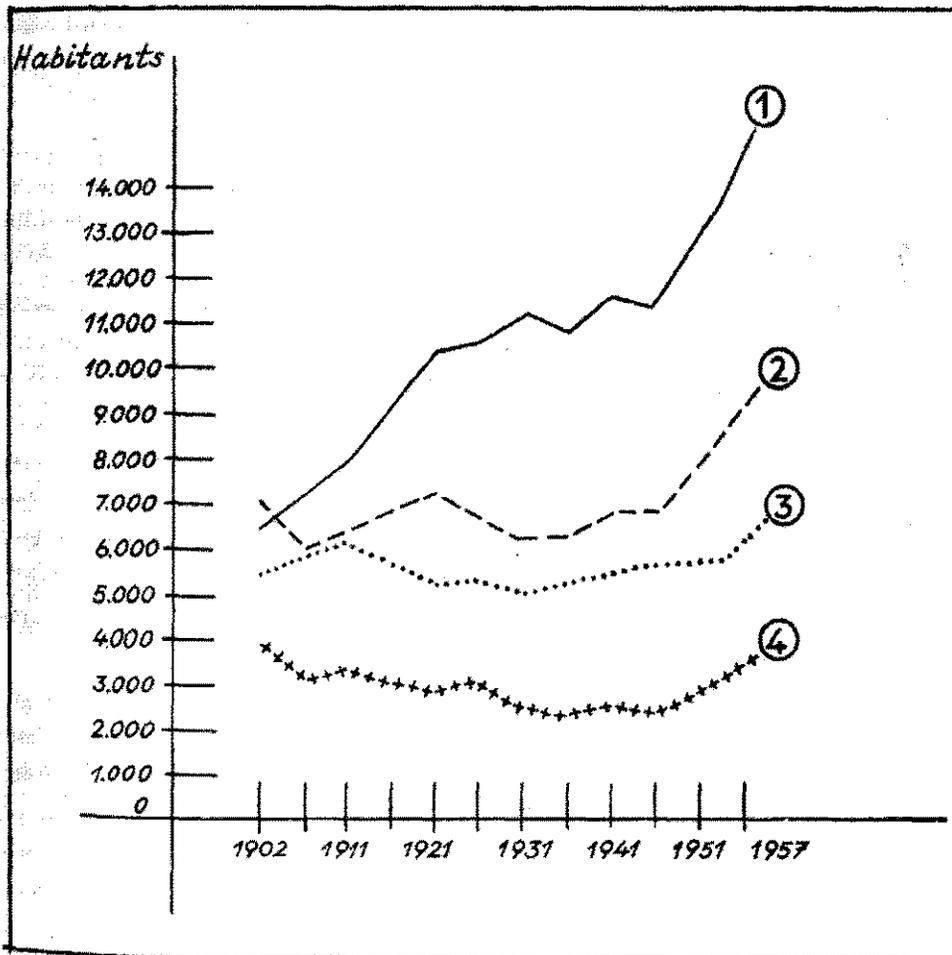


Fig. 35. — Population comparée de quatre types de communes.

1. Saint-Leu, commune Sous le Vent avec secteur littoral et secteur d'altitude. — 2. Sainte-Suzanne, commune au Vent, uniquement littorale. — 3. Salazie, commune uniquement en altitude. — 4. Sainte-Rose, commune au Vent uniquement littorale, mais déficitaire.

Cette réserve faite, examinons le cas de Saint-Paul. La vieille ville côtière a depuis longtemps perdu sa couronne; sur 28 681 habitants, 2 079 seulement y sont agglomérés. Les autres sont dispersés, et principalement dans les cinq grandes filles nées de Saint-Paul: Saint-Gilles-les-Bains, 1 773 habitants; Saint-Gilles-les-Hauts, 5 412; la Saline, 5 461; le Guillaume, 4 669 et le Bois de Nèfles 5 154. Quatre de ces sections, étalées de 250 à 600 mètres d'altitude sur la large bande de basaltes rouges décomposés, progressent très régulièrement depuis longtemps, alors que sur son sable gris, trop sèche, privée de son port, malsaine par son Etang et sans souffle d'air, la vieille métropole croupit dans ses ruines envahies par la végétation semi-aride, diminuant même de population de 1941 à 1946. Depuis, le centre-ville a profité des mesures sanitaires et de l'installation de services dus à la départementalisation: son excédent a dépassé de beaucoup (53,7 %) celui de ses filiales. En effet, Saint-Gilles-les-Hauts n'a augmenté que de 23,9 %, le Guillaume

et le Bois de Nèfles de 16,8 et 16,7 %, la Saline de 12,4 et Saint-Gilles-les-Bains de 7,4 % seulement. Mais ce fait tout récent tient, on l'a vu, en partie à la Maternité communale. Il annonce peut-être cependant la résurrection de la ville.

Le cas de Saint-Leu est plus bizarre: le centre littoral a augmenté de 39,1 % depuis 1946, mais ses deux sections d'altitude, le Piton et la Chaloupe, analogues en tout, n'ont pas suivi la même courbe: la Chaloupe a augmenté de 33,9 %, et le Piton seulement de 14,7 %. Nous n'avons pas trouvé à ce fait d'explication plausible: le Piton est en partie sur la Route Coloniale, il y a sur son territoire une proportion plus grande de Noirs: deux motifs de forte croissance au contraire. Ceci ne nous satisfait donc pas entièrement: il est de fait que le quartier plutôt blanc des Hauts (Le Plate) semble avoir crû de façon extraordinaire depuis 1941.

Si l'ensemble de Saint-Louis a augmenté de 23,04 % de 1946 à 1954, la section de la Rivière s'est pour elle-même accrue de 14,2 %; or, c'est précisément la région essentielle des petits propriétaires. Cilaos a augmenté de 34,9 %. C'est Saint-Louis-ville qui a fabuleusement monté de 60 % (Maternité, et certainement chiffres de base erronés). A Saint-Pierre, le littoral urbain monte de 18,1; mais la Ravine des Cabris, plus élevée, mais noire, atteint 22,2 %.

A Saint-Joseph, le travail de superposition des localités de 1954 sur celles de 1946 s'est avéré particulièrement délicat; car cette immense commune si contrastée ne comporte aucune section administrative régionale. Tels que nous avons cru pouvoir rétablir les éléments de comparaison, toutes les localités ont raisonnablement augmenté de 12 à 29 %; la population et les ressources étant homogènes, les Hauts et les Bas de Saint-Joseph augmentent de façon régulière et relativement modérée.

Les petites communes du Sud-Ouest et les communes littorales du Vent ne sont pas divisées en secteurs d'altitude, mais n'offrent guère de contrastes que des divisions pourraient mettre en valeur. Quartier Français (+ 13 %) évolue plus lentement que son chef-lieu Sainte-Suzanne (24,9 %). Sainte-Anne, de sol plus pauvre que Saint-Benoît, n'a augmenté que de 5,9 % (Saint-Benoît 18,2 %). Si Sainte-Rose a « démarré » récemment (11 %), le Piton Sainte-Rose n'atteint pas ce chiffre, étant constitué d'une bande cultivable plus restreinte encore, et Bois Blanc isolé, perdu dans sa forêt de vacoas, sans cannes, avec sa seule vanille, aurait diminué de 3,9 %: les Blancs y sont bien plus nombreux qu'à Sainte-Rose, mais il n'est pas question de polyculture.

Evidemment, on est amené à se poser une question: le développement démographique est-il lié à celui de la petite propriété? Il serait tentant d'y répondre par l'affirmative, à première vue. Certes, parmi les communes dont la population augmente le plus lentement, on trouve celles qui ont les plus grands domaines; mais, comme l'indique le tableau ci-dessous, on trouve aussi celles qui n'ont aucun grand domaine. Si bien qu'on peut raisonnablement se demander si des facteurs comme le sol ou le climat ne priment pas la structure de la propriété. Deux communes voisines, comme Saint-Benoît, et Bras Panon, avec même proportion de grands domaines, ont une démographie semblable. Inversement, si les communes à forte croissance: Saint-Pierre, Petite Ile, le Tampon, Saint-Joseph, ont effectivement une majorité de moyens propriétaires et si Saint-André, qui en possède également beaucoup, a également

beaucoup augmenté, Sainte-Marie, qui n'en a guère, a augmenté sensiblement autant.

*Croissance démographique et structure agraire*

	Croissance de la population en %			Proportion des propriétés de plus de 100 hectares dans la superficie totale.
	1902-1946	1921-1954	1946-1954	
Sainte-Rose	- 38,2 %	+ 9,6 %	+ 11 %	85,51 %
Saint-Benoît	- 16,3 %	+ 11,3 %	+ 16,2 %	79,98 %
Salazie .....	+ 5,1 %	+ 8,1 % (1)	+ 22,9 %	0 %
Entre-Deux	+ 8,5 %	+ 8 % (1)	+ 28,4 %	0 %
Bras Panon	+ 18,5 %	+ 44,6 %	+ 16,9 %	90,55 %
Saint-André	+ 20,6 %	+ 49,3 %	+ 22,3 %	48,85 %
Trois-Bassins	+ 51,3 %	+ 23 %	+ 18,5 %	81,26 %

Il faut éviter les jugements hâtifs. Ce qui importe, ce n'est pas le nombre des grands et des petits domaines, c'est leur superficie relative. Si les petits propriétaires sont trop nombreux sur une trop petite surface, la population peut croître très lentement dans l'aisance ou au contraire pulluler dans la misère. D'autres facteurs jouent: pluies, richesse du sol, pente, altitude, race, ardeur au travail. Pourquoi le Champ Borne a-t-il beaucoup augmenté de 1902 à 1954, alors qu'il est un pays de petits propriétaires misérables et pouilleux, dotés de parcelles minuscules? Pourquoi l'Entre-Deux et Salazie, pays de petits propriétaires beaucoup plus aisés, avec des parcelles plus vastes, stagnent-ils depuis si longtemps? Le premier est noir, les seconds sont blancs. Mais inversement les petits propriétaires Blancs de la Petite Ile sont prospères, ceux de Mafate, Noirs, déclinent. D'une façon générale — et nous l'avons dit à propos de la structure agraire — c'est là où domine non pas la très petite, mais la moyenne propriété — 5 hectares à 20 hectares — avec propriétaires blancs ou de teinte « claire », que se trouvent les agglomérations à démographie active; nous pensons surtout à la bande Saint-Joseph, Petite Ile, Tampon, Entre-Deux, Rivière Saint-Louis, accessoirement aux Hauts de Saint-Paul, Saint-Leu et Saint-Denis. Est-ce parce que pays blancs? pays de mi-pente? pays de petits propriétaires? pays de sols riches? est-ce parce que le lopin est moyen et non minuscule? Nous l'ignorons et ne pensons pas qu'on puisse dégager de règle uniforme en dehors de cette considération très générale que tous les facteurs se combinent (2).

(1) Voir les commentaires sur cette anomalie, p. 281, note 1.

(2) *Prudence vis-à-vis des résultats actuels.* Accroissement 1946-1957. Confirmant le caractère encore incertain de nos évaluations, les années 1955-1957 sont venues modifier certaines de nos estimations. Elles ne peuvent entrer en ligne de compte dans une comparaison entre l'évolution des communes et celle des petites régions car nous n'avons pu obtenir que les chiffres officiels par communes et non ceux par petites régions.

Les deux capitales sont en tête, Saint-Pierre ayant augmenté de 42,15 % et Saint-Denis de 41,31 % (le rôle des hôpitaux et maternités saint-pierrois est cependant plus faible que celui des organismes du chef-lieu). Puis viennent les grandes communes côtières à population mixte, colorée, sur le littoral, blanche dans les Hauts: comme Saint-Leu,

#### 4. - Cartes démographiques.

Cette moisson de renseignements peut nous aider à dresser le bilan du mouvement démographique actuel à la Réunion, et à traduire par des essais cartographiques les résultats de l'essor actuel de l'île. Les deux esquisses que nous publions représentent le même phénomène d'accroissement de la population. Les résultats, parfois assez différents, montrent la part d'incertitude et d'erreur consécutive à l'irrégularité des statistiques.

La Carte A (fig 36) est basée sur les chiffres établis par les Services de la Population, et repris par l'I.N.S.E.E. en partant du recensement de 1954 et de l'Etat-Civil des sections des communes. C'est donc, si l'on veut, la carte la plus « officielle » des deux. Elle est établie en enlevant aux populations de 1954 les excédents de naissances depuis 1946 et en calculant sur ces bases les pourcentages d'accroissement.

Cette méthode a deux graves inconvénients: 1° elle ne tient pas compte des mouvements migratoires de ville à ville et surtout de sections rurales à sections urbaines, assez importants depuis que la départementalisation a créé un appel de main-d'œuvre dans les chefs-lieux.

2° Elle hypertrophie les effectifs des centres possédant des maternités et diminue d'autant les sections qui n'en ont pas. Les énormes accroissements de Saint-Paul (+ 53 %) et de Saint-Louis (+ 60 %) ne correspondent pas au réel, quand on songe que leurs maternités drainent tous les Hauts du Bois de Nèfles à l'Entre-Deux. Cette carte implique donc une mosaïque de signes d'allure assez désordonnée, dont il est difficile de dégager des traits d'ensemble.

Aussi, avons-nous voulu, dans une Carte B (fig. 37), tenter d'annihiler dans la mesure du possible, l'influence artificielle des établissements hospitaliers dont une enquête auprès du Service de Santé nous a permis d'estimer approximativement l'importance. La carte B est basée sur des estimations moins précises que celles de la carte A, mais plus exactes, et essaye de rendre à chaque région sa véritable physionomie

39,86 %, Saint-Louis, 37,21 %, Saint-Paul, 36,63 %, Saint-Joseph, 38,86 %; il faut y joindre les agglomérations entièrement blanches de climat moyen: Tampon, 39,57 % et Petite-Île, 37,73, et aussi celle de Saint-André, 38,52 %.

Le dernier groupe échelonné entre 36,48 % et 23,83 % comprend quatre catégories de communes non avantagées:

— les communes côtières colorées ne bénéficiant ni de Hauts à Petits Blancs, ni d'une voie de pénétration vers l'intérieur: Sainte-Marie, 34,96 et Sainte-Suzanne, 31,81 %.

— les communes du N.O. trop sec: Possession, 32,67 et Port, 35,84 %.

— les communes peuplées uniquement de Petits Blancs: Salazie, 36,48, Entre-Deux, 36,09, Plaine des Palmistes, 34,50 % principalement lorsqu'elles jouissent d'un climat sec (Aviron 28,4 %, Etang-Salé 25,46 %, Trois-Bassins 27,44 %).

— les communes de la côte orientale chaude et trop humide: Saint-Benoît, 32,79 %, Saint-Philippe, 31,88 %, Bras-Panon, 30,61 %, Sainte-Rose, 23,83 %.

On voit que le classement n'est pas le même que celui correspondant à la période 1946-1954. L'Entre-Deux et la Petite-Île se rapprochent des autres localités à peuplement blanc. Les grandes agglomérations côtières prennent avec plus d'homogénéité la tête du peloton, précisant le rôle des établissements hospitaliers. L'essor du trafic du Port s'y révèle. Mais il se confirme — outre un accroissement général considérable, — que les augmentations les plus notables sont celles des communes à population mélangée, surtout lorsque leur situation à un carrefour (Saint-André) ou leur rôle de place commerciale (Saint-Pierre) interviennent. Toutes les communes à population homogène forment la deuxième moitié du peloton. Enfin, la population globale de l'île ayant cru de 37,21 %, la remontée de la région du Vent (plus 37,01 %) s'accroît encore par rapport à celle sous le Vent (plus 37,22 %).

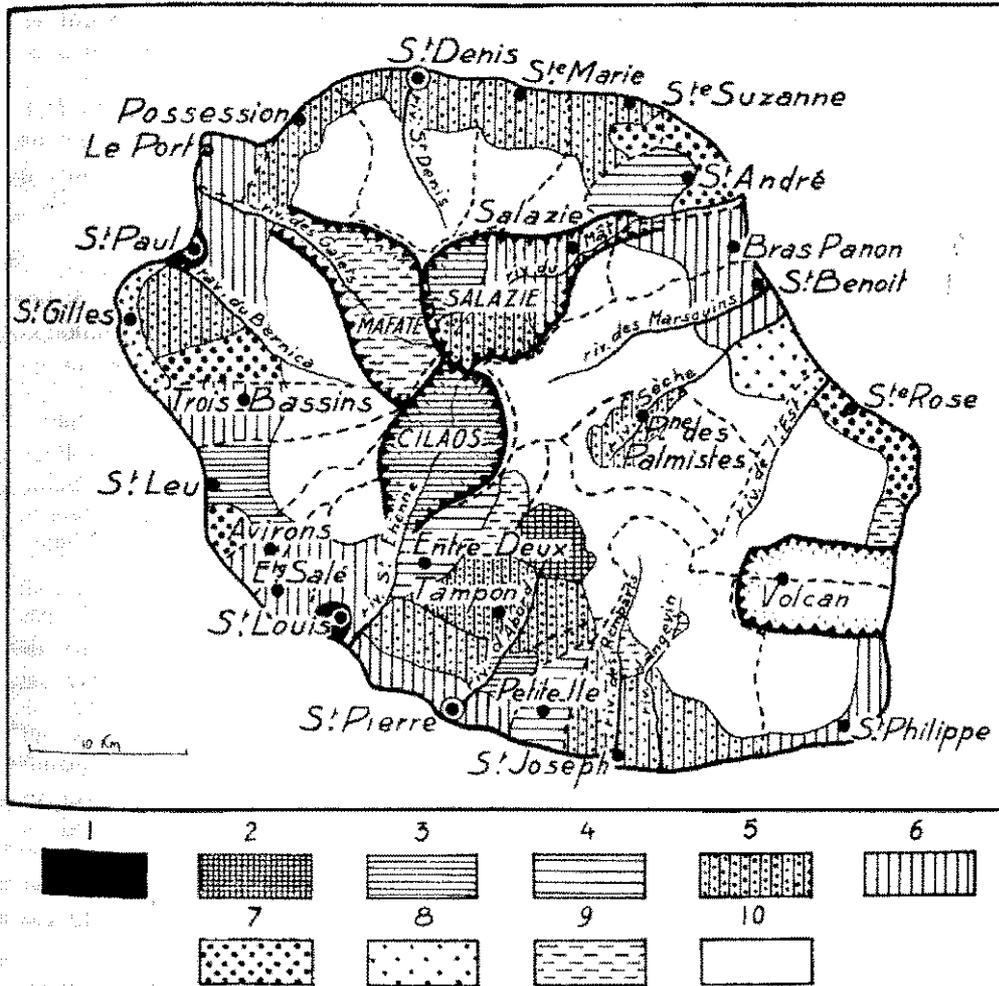


Fig. 36. — Accroissement de la population de 1946 à 1954.

Carte A

d'après le recensement de 1954, l'Etat Civil 1946-1954, l'I.N.S.E.E., des enquêtes personnelles.

- 1. Plus de 50 %.
- 2. De 40 à 50 %.
- 3. De 30 à 40 %.
- 4. De 25 à 30 %.
- 5. De 20 à 25 %.
- 6. De 15 à 20 %.
- 7. De 10 à 15 %.
- 8. De 0 à 10 %.
- 9. En diminution.
- 10. Régions désertes.

démographique. Nous n'avons pas fait figurer les centres urbains avec des teintes spéciales. Telle qu'est cette carte, nous pouvons en dégager les traits suivants :

1° Les régions en plein essor — en augmentation de 40 à 27 % — ne forment pas un bloc. Sauf le Grand Ilet (Salazie), elles sont toutes, cependant, situées sous le Vent, et correspondent en gros aux secteurs de mi-pente : Petite Ile, Entre-Deux, la Chaloupe, la Ravine des Cabris ; cette dernière localité à part, ce sont bien des régions de Petits Blancs, fait confirmé par Cilaos et la Plaine des Cafres, le Grand Ilet et le Dos d'Ane, mais de Petits Blancs en partie prolétaires et misérables, à l'exclusion des Petits Blancs du Tampon et de la Rivière Saint-Louis qui, du reste, soit embourgeoisement, soit mélange relatif avec des éléments de couleur, soit pour toute autre raison, sont loin de posséder le même élan démographique.

2° Les secteurs ayant augmenté de 25 à 20 % se répartissent en deux zones très nettes: d'une part, la zone méridionale, du Tampon au Tremblet, pays de Petits Blancs aisés dans l'ensemble et d'autre part, toute la bande de la côte nord, de la Possession à la Rivière du Mât, comprenant essentiellement les plaines au Vent; cette bande forme un tout très homogène avec le seul îlot faible du Quartier Français. A ces deux régions, on peut ajouter les cirques au Vent (Salazie, Hell-Bourg, Plaine des Palmistes).

3° Une troisième série de régions est celle de la côte occidentale, qui a augmenté de façon très homogène de 20 à 15 % du Port à Saint-Pierre, mis à part deux noyaux à Saint-Gilles-les-Hauts et à la Chaloupe-Saint-Leu. Il s'agit là de régions de peuplement très hétérogène et les motifs de la lenteur — toute relative — de l'accroissement, peuvent être très variables selon les lieux: prolétariat noir du Port, noyaux malabars de la Saline et du Gol, milieux mélangés des Hauts de Saint-Paul, riches pentes de la Rivière Saint-Louis, populations assez isolées de Saint-Leu. L'accentuation de la chaleur humide sur la côte orientale aboutit, au Bras Panon et à Saint-Benoît, aux mêmes proportions démographiques.

4° Quant aux Cirques et aux Îlets avec leur population composée en quasi-totalité de Petits Blancs, sauf à Mafate, leur progression n'a pas du tout concordé avec les estimations données jusqu'ici. Les lieux de villégiature s'accroissent régulièrement, lentement lorsque le centre est ancien (Hell-Bourg + 20 %), plus vite lorsqu'il a été « lancé » récemment (Plaine des Cafres + 40,5 %). Pour le reste, les populations ont réagi très nettement devant l'attrait de la civilisation, les besoins nouveaux nés des progrès sanitaires et sociaux: les régions reliées aux centres peuplés par une route carrossable, ou à proximité immédiate de cette route, augmentent toujours, parce que le progrès peut aller jusqu'à elles; elles croissent même assez vite, pour peu que le sol soit relativement riche ou que le géranium se vende bien: on a vu le cas du Dos d'Ane et du Tevelave.

Il semble que les trois grands cirques évoluent assez différemment, en fonction de leurs races et de leur isolement plus ou moins grand. Cilaos, entièrement blanc, très misérable, foncièrement chrétien, croît dans des proportions inquiétantes (+ 34,9 %). Cependant certains petits îlets anachroniques suspendus aux remparts et n'abritant que quelques familles s'éteignent peu à peu (îlet Apère — 23,8 %); il est vrai qu'aussi bien une seule famille peut inverser le sens des courbes démographiques; à Bras Sec, Dijoux Saül a 94 descendants sur 542 habitants.

A Salazie, si le Grand Îlet croît dans de fortes proportions (+ 38,3 %), c'est qu'il est entièrement blanc, très isolé, et suffisamment riche et peuplé pour avoir une économie rentable et une vie décente. Les autres sections (Salazie-ville, Hell-Bourg), atteintes à la fois par la route, par les Noirs et par les citadins du littoral, progressent, mais plus lentement, encouragées par leur fonction de ravitaillement de Saint-Denis (Salazie) ou d'Hell-Bourg (Îlet à Vidot) en produits maraîchers, ou par l'activité forestière (Mare à Poule d'eau + 16,7 %). En revanche, les petits îlets périphériques, Cazabois, Mare à Martin, Trou-Blanc, Camp Pierrot, à plusieurs heures de marche de la route et peu peuplés, se vident par hémorragie lente... il n'y a plus que deux familles à la Plaine des Merles et plus personne à Terre Plate.

Quant à Mafate (— 17,7 %) et aux îlets perdus au fond des grandes rivières de l'île, loin de tout, ils se vident rapidement: Rocheplate

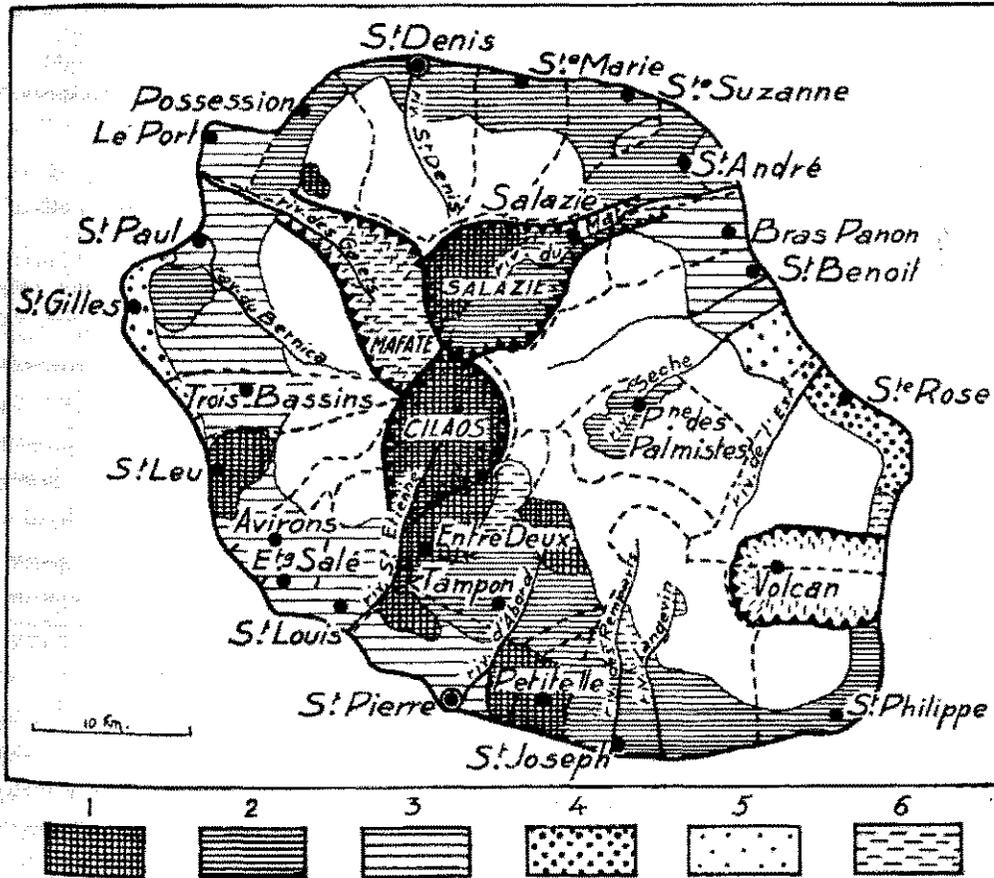


Fig. 37. — Accroissement de la population de 1946 à 1954.  
Carte B

d'après la carte précédente (fig. 36), modifiée en éliminant, dans la mesure du possible, les erreurs dues à l'influence des maternités et des hôpitaux.

- 1. De 27 à 40 %.
- 2. De 20 à 25 %.
- 3. De 15 à 20 %.
- 4. De 10 à 15 %.
- 5. De 5 à 10 %.
- 6. En diminution.

(-25,6 %), Grand Coude (-30,6 %), Cap Blanc (-15,2 %); Grand Bassin se meurt; Montplaisir qui abritait 218 colons avant le cyclone de 1948, qui a détruit les orangers, n'en avait plus que 30 en 1951. La chute des cours du géranium, l'offensive des reboiseurs, s'ajoutent aux difficultés de communications et à l'éloignement, pour contribuer à regrouper ces enfants perdus dans des Hauts plus accessibles, à moins que certains ne courent sur le littoral.

Celui-ci a cependant ses coins déshérités: ce sont la bande aride de Saint-Louis à la Possession et la côte orientale, de la Ravine Sèche à Basse Vallée, où la pluie dépasse 4 mètres, où la forêt descend presque jusqu'à la mer, où la lave fraîche s'oppose aux cultures; à part le cas particulier de Sainte-Rose, les progrès sont très lents: Saint-Philippe (+ 18,6 %); Sainte-Anne (+ 5,9 %), et parfois c'est la régression: Bois Blanc (- 3,9 %).

Le cas de Saint-Denis est à part; les quartiers ruraux (Bois de Nefles, Bretagne, Saint-François, etc...) ont augmenté de 15 à 17 %,

tandis que le centre urbain, malgré les multiples organismes nés de la départementalisation, ne croissait que de 29,1 %, les mesures sanitaires existant bien avant 1946. Mais ces proportions établies en 1954 semblent déjà dépassées, si l'on en juge par les données de 1957: 2 648 naissances vivantes pour 953 décès.

Nous ne nous faisons aucune espèce d'illusions sur la fragilité de notre construction démographique, édiflée sur des données où une part d'hypothèse participe à l'équilibre de l'ensemble. Certains cas nous semblent paradoxaux: sans parler même de l'Entre-Deux et de Salazie, pourquoi, par exemple l'îlet de Grand Galet a-t-il augmenté de 42,2 % dans le même temps que son voisin Grand Coude, mieux situé, perdait 30,6 %? Nous pourrions certes trouver des raisons plausibles, mais l'objection qui se présente toujours à la Réunion surgira: les chiffres de base sont-ils exacts? Il suffit, dans ces microcosmes, que l'on compte dans un secteur quatre ou cinq cases comptées dans le secteur voisin au recensement précédent pour que toutes les proportions et parfois les signes soient inversés. Pourquoi le Piton Saint-Leu a-t-il augmenté de 14,7 % et la Chaloupe de 33,9 % dans les mêmes conditions? Les bases de calcul inexactes étant l'hypothèse la plus vraisemblable, toutes suggestions trop appuyées sont inadmissibles.

Il n'en reste pas moins que si notre construction comporte bien des détails contestables, l'ensemble reflète assez exactement la réalité telle que nous la connaissons. On peut discuter les chiffres, mais non pas qu'ils reflètent, plus ou moins déformée, une évolution indiscutable. C'est à ce titre, — et à ce titre seulement — que nous avons essayé de nous en servir.

\*\*

Pour nous rendre compte de l'adaptation du peuplement au milieu géographique, nous ne disposons que de données fragmentaires et vagues. En gros, nous pouvons dire que 85 % des habitants sont installés sur une bande étroite s'étendant de la mer jusqu'à sept kilomètres à l'intérieur; à la densité générale de l'île (127 au km<sup>2</sup>), on est ainsi amené à substituer une densité de 220 pour la plupart des régions habitées, et si de cette zone, on soustrait les espaces vides (Grand Brûlé, Savane côtière Sous le Vent), on arrive à une densité de 240 pour la zone essentielle mise en valeur, ce qui est encore loin des densités antillaises. Enfin, 58.500 habitants environ vivent au-dessus de 500 mètres (21,3 %) dont 48 500 sur le versant Sous le Vent (Cirques compris); à un autre point de vue, 11.850 habitants habitent les trois cirques.

En nous basant sur les considérations tirées du recensement de 1954 et sur les données locales, nous avons tenté de dresser une carte de la répartition et une carte de la densité de la population de l'île (cartes hors-texte VII et VIII) (1). Elles font nettement apparaître l'accumulation de la population rurale dans la plaine Nord-Nord-Est, sur les pentes occidentales moyennes et sur toutes les pentes inférieures méridionales.

Alors que les densités les plus courantes dans les cirques et les hautes plaines sont comprises entre 25 et 75 habitants au km<sup>2</sup>, et qu'elles se tiennent, sauf exception, entre 75 et 150 le long de la côte de Langevin

(1) Ces cartes ne prétendent aucunement à une exactitude absolue; la carte des densités a été obtenue par report sur un canevas, divisé en kilomètres carrés, des points qui correspondent à 25 habitants dans la carte de la population. Ces points n'ont pas la prétention d'avoir été exactement situés sur le terrain. Nous pensons que, telles qu'elles se présentent, ces premières approximations peuvent être utiles à l'étude démographique de l'île.

à Sainte-Anne, les plaines de Sainte-Marie à Saint-André voient presque toujours des densités de 300 à 500, parfois 600 (Cambuston). La grande traînée de peuplement qui va du Bois de Nèfles aux Avirons se tient plutôt entre 100 et 300, mais d'importants noyaux atteignent 350 à 400 (le Guillaume, Trois-Bassins, Bois de Nèfles). Dans le Sud, les densités ne descendent qu'exceptionnellement au-dessous de 200 (Hauts de l'Etang-Salé, Plaine de la Ravine Blanche). Partout ailleurs, les moyennes oscillent entre 350 et 500; toute la région de Saint-Louis à la Rivière dépasse 525 et atteint fréquemment 600, de même que les alentours du Tampon, de la Ravine des Cabris et du Bras de Pontho.

Ces cartes montrent l'étendue des régions entièrement désertes le long de la côte Sous le Vent, dans les abrupts des cirques et surtout dans les Hauts. Tout le massif de la Fournaise est désert, ainsi que les Brûlés de Saint-Paul, de Saint-Leu, et d'une façon générale tout ce qui est dans la zone forestière et au-dessus. Nous évaluons à 1 257 km<sup>2</sup> les superficies entièrement désertes, soit 50 % de la superficie totale de l'île. Le côté Sous le Vent n'aurait que 484 km<sup>2</sup> inhabités; le côté du Vent, forestier et comportant tout le massif volcanique récent, aurait 773 km<sup>2</sup> complètement vides.

Un des faits majeurs est la nette prépondérance de la région Sous le Vent sur sa voisine.

Cette prépondérance est allée en s'accroissant depuis fort longtemps. Dans les débuts, les colons s'y installaient de préférence; le P. Barassin (1) mentionne en 1711, 670 habitants à Saint-Paul contre 354 à Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne. Mais à l'époque du café et après l'option de Labourdonnais pour Saint-Denis, les gens s'établissent plutôt sur la Côte au Vent: en 1753, d'après les chiffres d'un missionnaire cité par Lacaze, celle-ci possédait 55,4 % de la population. Cette proportion va lentement décroître jusqu'en 1946: 50,1 % en 1779, 46,6 en 1820 (dans le rapport Milius). Si à la fin de 1848, la proportion du Vent remonte à 49 % — peut-être par suite d'un afflux d'esclaves libérés à Saint-Denis — la baisse reprend régulièrement: 48 % en 1850, 44 % en 1902, 37,2 % en 1946. La région Sous le Vent possède alors 62,7 % des habitants. Les raisons en sont aisées à comprendre: le climat y est plus sec, bien plus sain que celui de l'Est; le sol a pu être mis plus facilement en culture, la plus grande partie de la forêt, moins dense qu'à l'Est, a cédé la place au géranium. Le côté Sous le Vent est aussi celui où l'élément blanc est le plus nombreux et, par lui, la petite propriété mieux assise: à part Salazie et la Plaine des Palmistes, toutes les véritables régions des Petits Blancs sont Sous le Vent. Or les régions où les Blancs sont en forte proportion sont prolifiques, les familles de 10 enfants n'y sont pas rares, la mortalité y est plus faible qu'ailleurs. Entre 1902 et 1946, la population de Saint-Leu a crû de 72,2 %, celle de Saint-Louis, de 77,4 %, celle de Saint-Philippe, de 60,7 %, etc... Au contraire, Saint-André n'a augmenté que de 20,6 %, Sainte-Suzanne a perdu 4,1 %, Saint-Benoît a perdu 16,3 % et Sainte-Rose 38,2 % de ses effectifs; même en admettant les inexactitudes de certaines statistiques, celles-ci ne peuvent masquer le fait que la région du Vent, toujours humide, très boisée, est en perte de vitesse; les grands domaines assez peu modernisés de Saint-Benoît et surtout de Sainte-Rose ont également leur part de responsabilité dans sa désaffection rurale: jusqu'en 1949, Sainte-Rose appartenait quasiment à un seul propriétaire; la disparition de la vanille a été pour Sainte-Anne le signe de la déchéance, la canne dénudant une terre menacée où la lave est à fleur de sol. La décadence du versant oriental apparaît mieux encore si on lui enlève les 27.000 âmes de l'agglomération urbaine de Saint-Denis qui, économiquement appartiennent à l'île entière.

(1) R.P. BARASSIN, op. cit., p. 308.

Rien ne tient lieu dans la région du Vent, de cette longue bande de peuplement dense, de cultures riches, de structure agraire aisée qui, du Bois de Nèfles à Saint-Philippe, balafre toute la région occidentale et méridionale entre 250 et 800 mètres d'altitude, pour rejoindre la côte à Saint-Joseph.

Cependant, les régions malades profitant mieux des remèdes que les régions saines, la région du Vent est en train de rattraper une partie de son retard; de 1946 à 1957, elle a augmenté de 37,01 %, pour 37,71 % au côté Sous le Vent. Le côté Vent comprend maintenant 37,6 % de la population totale, le côté Sous le Vent: 62,4 %. Ce mouvement continuera et s'amplifiera probablement pendant quelques années encore, nous ne pensons pas cependant qu'il doive masquer le phénomène plus général de sens inverse: si, de 1921 à 1954, l'île a augmenté de 58,4 % le côté du Vent ne s'est accru que de 50,3 % pour 63,6 % au côté Sous le Vent.

### 5. - Blancs, Noirs, Métis.

Quant à la question de la répartition des couleurs et des races, elle ne peut donner lieu qu'à des généralités. Dans les recensements, depuis 1848, toute question relative à l'origine ou à la couleur de la peau est soigneusement bannie, pour éviter des accusations de racisme. Depuis trois siècles, la Réunion est un « melting pot » rêvé où, en vase clos, dans un faible espace, Européens, Malgaches, Cafres, Malabars, Chinois, Indiens se sont mêlés et continuent à se mêler de façon inextricable. L'essentiel de la population est formé de métis diversifiés à l'infini chez lesquels il est vain de rechercher des groupes bien définis.

Nous avons cependant tenté d'arriver à des résultats un peu moins imprécis que les affirmations traditionnelles, non point par le repérage de caractères ethniques purs, invérifiables chez la plupart des gens, mais au moins par la répartition des « couleurs », méthode simpliste, nous le reconnaissons volontiers.

Nous avons, au cours de nos tournées, réparti les quelques milliers de gens rencontrés au hasard en quatre catégories suivant leur teint: les blancs, les teintés clair, les teintés foncé, et les noirs. Nos enquêtes ont porté sur environ 4 700 individus. Nous avons bien entendu complété et recoupé ces comptes par des recherches plus générales, notes prises en courses, interrogatoire de personnes qualifiées, examen des noms de famille sur les listes électorales, l'Etat-Civil, les annuaires, etc...

Les résultats sont traduits sur une carte schématique, que nous nous bornons ici à commenter (fig 38).

Nous estimons à 80 000 environ le nombre des Blancs, c'est-à-dire, outre la bourgeoisie blanche des villes et les métropolitains, essentiellement les Petits Blancs, où nous ne voyons pas, bien entendu, qu'il ne se soit pas glissé, surtout avant 1848, des traces de sang noir, d'importance très faible: ces Petits Blancs sont indiscutablement Blancs, mais différents cependant du genre Gros Blanc des villes; le bourgeois Blanc des villes passe inaperçu dans les rues de Paris, pas le Petit Blanc...

Ceci nous donne une proportion de 30 % de Blancs (29,8 % pour 80.806 personnes selon le recensement par localité, publié à la Réunion seulement, et qui totalisait 271.052 habitants) (1).

(1) L'I.N.S.E.E. évalue à 15.000 le nombre des Blancs exempts de tout métissage (I.N.S.E.E., op. cit., p. 6).

Les gens de couleurs de la plus claire à la plus sombre, seraient donc 70,2 %, soit 190 246.

La répartition est très inégale entre les deux versants: côté du Vent, les Blancs ne seraient que 16.000 (15,5 %) Encore faut-il en déduire les 3 409 Blancs du centre urbain de Saint-Denis, sans rapport avec le peuplement rural. Dans la partie Sous le Vent, ils forment 38,6 % de la population (64 783) (1).

### 1. Régions à peu près intégralement blanches.

Les vrais « Hauts » eux-mêmes — c'est-à-dire les Cirques et les zones au-dessus de 600 mètres — ne sont pas intégralement blancs. Mafate est en partie noir, surtout sur la rive gauche de la Rivière des Galets où s'installèrent à l'origine les « Marrons » de Saint-Paul. Salazie lui-même a ses îlets noirs: la Mare d'Affouches, la Plaine des Merles, refuge de quelques familles seulement. Seuls Cilaos et la Plaine des Palmistes sont intégralement blancs (à 95 %). La Plaine des Cafres, malgré son nom, peut y être jointe, hormis un très négligeable coin noir à « la Ferme », ainsi que les îlettes de la Rivière des Remparts et du Bras de la Plaine. On peut considérer que sont peuplés d'une énorme majorité blanche l'Entre-Deux, les Macques, le Tampon au-dessus de la route des Six-Cents, et le bloc Petite-Ile-Saint-Joseph-Saint-Philippe. A l'autre extrémité de l'île, le village du Dos d'Ane est entièrement blanc, mais des noirs habitent sur l'ensellement nord de la crête voisine.

### 2. Régions à dominante blanche.

Sur les pentes externes occidentales, le peuplement Petit Blanc forme en moyenne altitude (250-600 mètres) une bande continue mais non plus homogène; le Bois de Nèfles est très métissé, la Saline et Trois-Bassins ont même, pensons-nous, une majorité noire. Les Blancs n'apparaissent en groupes importants qu'au-dessus du « Chemin Barrière » et dominant de beaucoup sur la Route Hubert-Delisle et au-delà. Des villages incontestablement des Hauts, comme le Guillaume, Trois-Bassins, n'ont que 41 % et 40 % de Blancs purs. Mais beaucoup de métis sont très clairs et d'allure, de genre de vie, de réactions blanches. Les Blancs dominant dans les Hauts de Saint-Leu (La Chaloupe, l'Etang, le Plate), puis leur aire descend, par les Avirons, vers l'Etang-Salé où ils sont fortement majoritaires, pour rejoindre la forte agglomération de la Rivière Saint-Louis, réputée dans toute l'île pour être un gros noyau blanc; elle l'est en réalité aux trois quarts seulement.

Nous avons vu que toute cette vaste zone blanche Sous le Vent et du Sud correspond en gros aux régions de petits et moyens propriétaires d'altitude qui constituent la partie la plus riche et la plus active de l'île. Les Blancs contribuent en grande partie à cette supériorité.

Côté Vent, on trouve dans les Hauts s'étendant de Saint-Benoît à Saint-Denis, à partir de 300 mètres environ, une ligne d'agglomérations formant de petites démocraties rurales où les Petits Blancs sont nombreux

(1) En 1911, L. Wickers répartissait ainsi la population, d'après le recensement de 1902:

— Blancs purs 20 %; Petits Blancs des Hauts, 20 %.

— Métis de Blancs et Noirs, 20 %; Noirs descendant des anciens esclaves, 30 %.

— Métis des immigrants récents (Chinois, Indiens, Arabes, Tonkinois, etc...) 10 %.

A notre avis, le chiffre des Petits Blancs est très sous-estimé, celui des Gros Blancs démesurément grossi. Les Noirs purs sont, de même, assez peu nombreux; les catégories choisies sont trop rigides, et il y a, en fait, beaucoup plus de 20 % de métis.

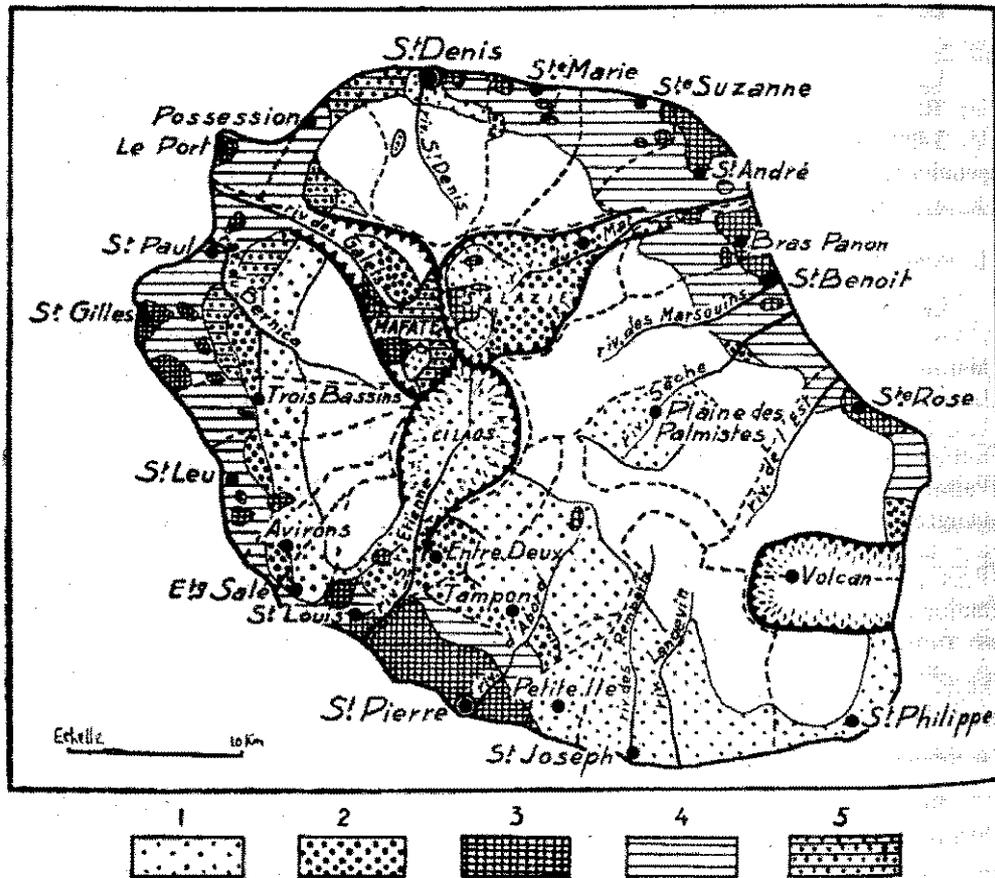


Fig. 38. — Essai de répartition des couleurs à la Réunion.

1. Régions de peuplement blanc (75 à 95 % de Blancs). — 2. Régions à dominante blanche (blancs et teintés clairs). — 3. Régions de peuplement Noir (75 à 95 % de Noirs). — 4. Régions à dominante noire (noirs et teintés foncés). — 5. Région de métissage confus.

et associés aux métis clairs; ils constituent une importante proportion de la population à Désert, Bras des Chevrettes, Commune Bègue, Rue Marchande, Commune Ango, Renaissance, Bagatelle. Mais cette population n'a rien d'homogène; de même à Sainte-Anne-les-Hauts. Elle l'est davantage dans les Hauts de Saint-Denis (Bois des Nèfles).

### 3. Régions purement noires.

Contrairement aux Blancs purs qui s'étalent sur les vastes espaces des Hauts, à faible densité, les Noirs purs n'occupent que des îlots dispersés ou des zones réduites qui peuvent se ramener à quelques types simples:

— les alentours des usines à sucre comportent toujours des noyaux malabars assez denses; descendants des anciens immigrants du XIX<sup>e</sup> siècle, ils sont aussi restés fortement groupés autour des anciens grands domaines qui les employaient, particulièrement autour de la Mare, Ravine Creuse, Beaufonds, Vue Belle et la Saline, le Gol, mais également ailleurs;

— la banlieue de certaines agglomérations importantes comporte fréquemment un ou plusieurs villages de paillotes noires qui évoquent l'Afrique: Saint-Pierre possède ainsi deux villages, l'un sur la route du Tampon, l'autre au-delà de Terre Sainte; Saint-Louis a le Gol, le Piton Saint-Leu a le Portail. Dans les régions arides du littoral Sous le Vent, on trouve quelques-uns de ces villages isolés dans la steppe: tels la Saline-les-Bas, le Barrage;

— la région noire la plus vaste est certainement la double ligne de peuplement qui s'étend au Nord de Saint-Pierre sous le nom de Ligne des Bambous et Ligne Paradis; elle monte jusqu'à 300 mètres d'altitude et va de la Ravine des Cabris et du Bois d'Olive, à l'Ouest, jusqu'à la Rivière d'Abord. La ligne Paradis est noire à 90 %, la ligne Bambous à 75 % et il faut y ajouter que les gens qui ne sont pas intégralement noirs sont terriblement foncés. De même dans toute la partie Nord du Champ Borne.

#### 4. Régions à dominante noire.

La zone des plaines littorales au Vent jusqu'à 200 mètres d'altitude, de la Rivière des Pluies au Piton Sainte-Rose, est sous le signe des Noirs ou des métis foncés. Les métis sont de beaucoup les plus nombreux, mais il faut voir bien du monde avant d'y rencontrer un Blanc, à part un pourcentage infime dans les agglomérations ou à la tête des grandes « habitations ». Nous estimons à 3 ou 4 % le nombre des Blancs purs de Sainte-Marie à Sainte Anne. C'est dans cette masse sombre que se logent les flots purement noirs dont nous avons parlé plus haut: à « la Révolution » (Sainte-Marie), un camp de Malgaches importés par des planteurs pour servir autrefois de gardiens de nuit, les Malabars des Usines, et surtout ceux de Saint-André, le long de la Côte du Champ Borne, du Bois Rouge jusqu'à l'Eglise, où ils forment une démocratie de minuscules propriétaires. Cafres de Cambuston et de Mille Roches, métis de la Rivière du Mât précédent les Noirs de Bras Panon, en grande partie Malabars (Rivière du Mât-les Hauts, l'Union); Saint-Benoît est noir, avec ses grasses et chaudes plaines de cannes; car dans ce pays les grands domaines s'étalent, et Cafres, Malabars, créoles (c'est-à-dire ici métis) sont surtout colons ou journaliers dans les « Habitations ».

Sainte-Rose-centre est 83,1 % foncée, mais le Piton est déjà beaucoup plus clair (17,2 % de Blancs), et Bois Blanc, avec 25,7 % de Blancs et 29,9 % de clairs, semble déjà, en-deçà du Grand-Brûlé, annoncer Saint-Philippe.

La côte Sous le Vent est noire jusqu'au-dessus des agglomérations de Saint-Gilles-les-Hauts et de la Saline (Chemin Barrière). La limite entre Blancs et Noirs passe par Trois-Bassins et suit vers le Sud le Chemin de Ligne au-dessus de Saint-Leu. A l'Etang-Salé, les Noirs sont installés dans les dunes en contrebas de la Route Coloniale.

Toute la plaine du Gol à Grand Bois est noire, nous l'avons vu, avec une homogénéité impressionnante, jusque vers 350 mètres. Au long du chemin des Quatre-Cents, il y a déjà 13 % de Blancs et aux Six-Cents, 51 %: c'est le Tampon. La zone noire des bas et la zone blanche des Hauts s'y interfèrent sur toute la longueur de la Route Hubert-Delisle, du Bras de Pontho à Montvert, sur 3 ou 4 kilomètres de profondeur, et cette bande correspond au maximum de richesse et d'activité du Sud. Dès que les pentes se relèvent, le Noir s'efface;

si, comme à Gol-les-Hauts, la plaine s'enfonce en un golfe entre les collines, l'élément noir s'y infiltre (75 % de noirs, 17,5 % de foncés).

5. Les zones non précisées dans l'énumération que nous venons de faire sont sans caractères dominants bien nets. Le métissage y varie à l'infini et on ne saurait dire si un élément quelconque y domine plus qu'un autre. Ainsi sont en particulier les centres urbains les plus importants, sur la côte, où toutes les teintes se retrouvent; la plus grosse quantité des employés de magasin et de bureau, et les petits fonctionnaires sont des métis; ils se retrouvent donc de préférence dans les centres administratifs.

Le cas de Saint-Denis est le plus caractéristique. Ses Hauts agricoles sont en grosse majorité de petits propriétaires blancs; la banlieue côtière est noire: la Rivière, Sainte-Clotilde, le Butor (1 % de Blancs) — ou très métissée. Le centre-ville, avec sa bourgeoisie aisée et ses fonctionnaires métropolitains, tranche nettement sur le reste de l'agglomération. Si dans l'ensemble de la ville, où toute la population déambule, on trouve dans les rues 12,5 % de Blancs, on en trouve 35 % à la sortie des offices à la Cathédrale, paroisse du Centre aisé, contre 28,5 % de Noirs et 36,5 % de métis; à l'église Saint-Jacques, faubourg plus populaire, les Blancs ne sont plus que 11 %, les Noirs 28 %, les métis 61 %, la plupart fortement teintés.

Cette situation ne saurait être envisagée à l'état statique et définitif. Des courants migratoires existent, souvent contradictoires, et qui brassent lentement la masse, au gré des terres à prendre, des cours du sucre et du géranium, ou du surpeuplement; les zones actives attirent naturellement le trop plein des zones en crise. On a vu l'attrait des Cirques et des Hauts entre 1830 et 1920. C'est ainsi également que la route a attiré les Noirs de Saint-André vers Hell-Bourg et Salazie, où ils étaient inexistantes autrefois. En revanche, les gens de Cilaos commencent à descendre vers le Gol et Pierrefonds, d'abord pour la coupe, en remontant le samedi soir chez eux, puis peu à peu, sans doute, définitivement; certaines familles ont émigré sur les propriétés de Bras Panon. Dans un autre secteur, on a vu la poussée des Tamponnais pour planter le géranium. Actuellement, les îlets inaccessibles se vident peu à peu: l'essor de la canne, l'attrait de la ville, les besoins en main-d'œuvre au Port ou à Saint-Denis, les places qu'offrent les services créés par la départementalisation, les pressions des Eaux et Forêts, tout cela tendrait plutôt à aspirer lentement les Blancs des Hauts vers le bas des pentes.

## 6. - Les noms de famille.

Il est vain d'espérer trouver dans l'étude des noms propres de l'île un élément précis de répartition du peuplement et des races. Mais on peut, comme pour les couleurs, opposer en gros certains groupes à d'autres. A force d'approximations successives, nous espérons pouvoir dessiner une physionomie assez exacte de cette île de « l'à peu près ».

Par suite de sa petitesse et du nombre d'immigrants par rapport à l'accroissement naturel de la population, ce sont toujours les mêmes noms de famille que l'on rencontre, surtout des noms français et des noms malabars. Les descendants des anciens esclaves cafres et malgaches ont, comme aux Antilles, ces noms d'emprunt pittoresques reçus en 1848. Enfin, la plupart des métis ont le nom français de leur ancêtre paternel.

Les familles d'origine française, qu'elles soient blanches ou métissées, portent très souvent les noms des premiers colons de l'île. Lorsqu'on

a cité les Hoarau, Payet, Rivière, Fontaine, Grondin, on a cité le tiers des familles d'origine blanche. Pour peu que l'on ajoute Hibon, Bénard, Técher, Maillot et Dijoux, on a cité presque tout le monde. Mais précisément ces noms ne se retrouvent pas partout dans les mêmes proportions.

La zone blanche en détient une notable partie. Un premier groupe est constitué par les noms répandus dans toute l'île — par les descendants des familles blanches s'entend — et avant tout les Hoarau et les Payet. Dans chaque classe d'école ou du lycée, dans chaque association, dans chaque équipe sportive, dans chaque noce, dans chaque enterrement, dans chaque réunion comportant plus de dix personnes, il y a au moins un Hoarau et un Payet et le plus souvent davantage (1).

A côté de ces noms « universels », d'autres ne se retrouvent en nombre remarquable que dans certaines régions de l'île; le centre naturel des Folio est la Petite Ile (22 naissances sur 352 en 1950); celui des Mussard, des Huet, des Bénard, à Saint-Joseph, d'où ils ont surtout essaimé à la Petite Ile et à Saint-Philippe. Les familles du Tampon: Ethève, Lallemand, Lebon, Lauret, Vitry, Técher, Maillot, se retrouvent en plus faible quantité à la Plaine des Cafres et dans les Hauts de Saint-Leu et de Saint-Paul qu'elles colonisèrent. Les gens de Cilaos sont presque tous Dijoux, Picard, Técher, Turpin. On trouve des de Guigné et des Papy à Saint-Leu, des Zitte à Trois-Bassins et dans les Hauts de Saint-Paul, des Lucas à l'Étang-Salé, des Cadet, des Leveneur, des Boyer un peu partout. Les mariages où la promesse n'a pas à changer de nom en prenant celui de son époux sont fréquents.

Les petits filets sont souvent colonisés par une ou deux familles: à Bras Sec, Dijoux règne avec Picard; à l'îlet Salaze, sept cases, dont six pour les Maillot... Tous ces noms fleurent le terroir français, même si les teints sont bronzés.

Les noms malabars sont d'un autre aspect: sur la côte du Vent, autour des usines, vers les basses pentes de Saint-Pierre, la proportion des noms français baisse brutalement. Ils sont remplacés par les Moutouvirin, Moutoussamy et Marimoutou, les Nillémogom, Ponin-Ballom et Vingadassalom, les Ramassamy, Virapin, Savrimoutou, Soucramanien, les Virapouille, Latchimy et Vaïtiligom, ou Soumayapouille, à moins que l'on ne préfère Atchiamanga-Gangata, ou simplement Mithra. Tous ces suffixes en « ou », « amy », « pouille », et « om » indiquent les anciennes castes, et les tenants de l'un ont parfois un certain dédain pour les tenants de l'autre. Les alentours de Ravine Creuse, de Vue Belle, le Champ Borne, la plaine du Bras Panon, Sainte-Rose, sont riches en listes de ce genre.

Les descendants des anciens esclaves pourvus d'une identité en 1848 se retrouvent dans toute l'île, mais la plus grande masse est formée

(1) Nous avons eu jusqu'à sept Hoarau — bien entendu non parents les uns des autres — dans une seule classe de 30 élèves. A la Rivière Saint-Louis, en 1949, sur 329 naissances, il y avait 23 Hoarau, 42 Payet, 20 Rivière, soit 85 enfants, c'est-à-dire 25,9 % du tout; on remarquait 11 noms pour 156 enfants. A la Chaloupe, sur les 192 naissances de 1950, on avait 16 Hoarau, 22 Payet, 6 Rivière, 13 Dijoux, 7 Fontaine. Au Tampon la même année, sur 736 naissances, on notait 65 Hoarau, 54 Payet, 13 Maillot, 11 Nativel, 20 Lauret, 10 Rivière, 14 Robert, 15 Técher, 15 Turpin, 28 Grondin, 41 Fontaine, soit 11 noms pour 286 enfants, formant 38,8 % du tout. On retrouve ces noms partout, dans toutes les sections de commune, et dans les mêmes proportions. A Saint-Joseph, la liste pour les élections municipales de 1959 comprenait, sur 27 candidats, 6 Hoarau et 5 Fontaine.

des colons et journaliers du littoral et des prolétaires des agglomérations urbaines. Le choix est des plus divers, les officiers d'Etat Civil ayant fait preuve, comme dans les autres vieilles colonies, d'une imagination fertile, alimentée aux sources les plus pures de la culture littéraire qui était la leur. On trouve des Hamilcar, Alcméon, Osiris, Hérode, Abner, Abélard, Mnémonide, Ligdamis, Orosmane, Tibère, Trajan, Quonian; l'histoire récente a inspiré les Abouquir, Arago, Abrantès, Malbrouck, Danton, Rivoli, et la géographie est responsable de Sénégal et Zuiderzée; il y a des Mithridate et des Charlemagne, des Jugurtha et des Putiphar; l'attrait du sexe faible a poussé à s'appeler Elisabeth, Erementienne, Euphrasie, Nicole ou plus simplement Clotagède ou Aristangèle; il y a des Croquemort et des Timalcomème, des Nickel et des Boulevard; maint vieux grand-père répond au doux nom de Galopine ou Jeannette. A l'Entre-Deux, beaucoup préfèrent s'appeler Alanoix (1).

Au-dessus de tout ce beau monde planent les grandes familles ayant souvent hôtel particulier à Saint-Denis ou à Saint-Pierre, villa d'été à Hell-Bourg, villa d'hiver à Saint-Gilles. Citons au hasard les Boyer de la Giroday, Motais de Narbonne, du Mesgnil d'Engente, Adam de Villiers, Dureau de Vulcomte, Pignolet de Fresnes, etc. Fières de leur origine, elles essaient jalousement de maintenir la pureté de leur race blanche. Elles y arrivent le plus souvent soit par des mariages entre elles — elles sont parentes plusieurs fois, ce qui ne va pas sans inconvénient — soit par appel à la métropole, les fils de famille revenant mariés de leurs études à Paris, à Aix ou à Montpellier. Ces familles ne sont guère nombreuses; avec quelques autres, elles dominent l'économie de l'île; on peut en dénombrer une cinquantaine environ.

#### IV. — LES ETRANGERS

Pour les statistiques officielles, il y avait en 1954 à la Réunion, 4 775 étrangers (2). Pour les géographes, il y en a beaucoup plus. Nous voulons parler des Chinois et des Indiens musulmans, immigrés récents et volontaires, installés comme commerçants et dont nous avons vu l'arrivée depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Certains, naturalisés français, ne sont pas compris dans cette statistique; ils n'en forment pas moins un tout avec leurs frères encore étrangers. C'est ainsi que les dirigeants des anciennes Chambres de Commerce chinoise et indienne évaluent respectivement à 7 000 et à 2 500 le nombre total des Chinois et des Indiens à la Réunion.

Le recensement de 1946 donnait 4 374 étrangers, dont 1 910 Chinois, 414 Indiens, 403 Mauriciens et Rodriguais. Le reste se composait de Malgaches, Vietnamiens ou divers Européens isolés.

Mais en 1947, les fiches de la gendarmerie mentionnent 2 500 Chinois et 976 Indiens étrangers de plus de 15 ans, et en 1949, nos recherches sur ces mêmes étrangers dans les registres de la Gendarmerie nous amenaient aux chiffres de 2 229 Chinois et 709 Indiens de plus de 15 ans (Sainte-Marie excepté). Enfin, le recensement de 1954 compte 2 820 Chinois, 900 Indiens musulmans, 655 sujets britanniques (Mauriciens).

(1) Tous ces noms se retrouvent nombreux tous les ans dans les listes de l'état civil, depuis un siècle.

(2) Rapport Pellier (I.N.S.E.E., op. cit., p. 18). Dont 70 % d'hommes, et dont 30 % à Saint-Denis. Nous renonçons à concilier toutes ces données hétérogènes.



Si le nombre des étrangers s'est accru de 14,7 % depuis 1946, ce n'est pas faute d'hostilité de la part de l'Administration à l'introduction d'une main-d'œuvre non française. Les arrivées officielles d'Asiatiques sont pratiquement stoppées; deux ou trois par an, peut-être depuis 1949, année où 65 familles sont arrivées par suite des remous de la guerre, dont 23 indiennes et 35 chinoises. Cette exception à part, les étrangers résolus à se fixer dans l'île demandent un permis de tourisme provisoire, se font oublier, et lorsqu'on veut les expulser, force est de les garder, aucun autre pays ne les acceptant, pas même Maurice en transit.

Les demandes de naturalisation sont fréquentes, mais rarement accordées; onze en 1949. Une trentaine d'Indiens seulement sont français. Mais les Indiens ou Chinois nés dans l'île peuvent opter à 21 ans pour la nationalité française. Ainsi, peu à peu, les Chinois se fondent dans la société créole. Actuellement la plupart des Chinois de moins de 35 ans sont nés dans l'île, et sur 7000, on en compte 1500 à 2000 qui ont moins de 20 ans. C'est donc surtout, presque exclusivement par l'excédent des naissances que le chiffre des étrangers s'est accru. En 1946, on comptait encore 1503 enfants dont la mère était née en Chine, 723 dont la mère était née aux Indes et 76 enfants nés à Maurice de mères asiatiques et installés depuis à la Réunion.

Au demeurant, les étrangers constituaient en 1946, 1,9 % de la population, et 1,7 % en 1954. Le chiffre est négligeable. Ce qui ne l'est pas, c'est l'importance économique de leur rôle.